

**LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE**  
 COLLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET PROVENÇAUX  
 ANTERIEURS A 1500  
 FONDÉE EN 1910 PAR MARIO ROQUES

- 1<sup>er</sup>. — La CHASTEINE DE VERCI, éd. par GASTON RAYNAUD, 3<sup>e</sup> éd. revue par LUCIEN FOULLET; viii-36 pages.
- 2<sup>es</sup>. — François Villon, ŒUVRES, éd. par AUGUSTE LONGNON, 3<sup>e</sup> éd. revue par LUCIEN FOULLET; xiii-136 pages.
- 3<sup>e</sup>. — COURTOIS D'ARRAS, jeu du XII<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> éd. revue par EDMOND FARAL, 2<sup>e</sup> éd. revue; vii-37 pages.
- 4<sup>es</sup>. — La VIE DE SAINT ALEXIS, poème du XI<sup>e</sup> siècle, texte critique de GASTON PARIS; vi-50 pages.
- 5<sup>e</sup>. — Le GARÇON ET L'AVEUGLE, jeu du XIII<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> éd. revue par MARIO ROQUES; vii-18 pages.
- 6<sup>e</sup>. — Adam le Bossu, Le Jeu de LA FEUILLEE, 2<sup>e</sup> éd. revue par ERNEST LANGLOIS; xxii-82 pages. *En réimpression*.
- 7<sup>e</sup>. — Les CHANSONS de Colin Musei, par JOSEPH BÉDIER.
- 8<sup>es</sup>. — Huon le Roi, Le VAIR PALEFROI, avec deux versions de LA MALE HONTE, par Huon de Cambrai et par Guillaume, fabliaux du XIII<sup>e</sup> siècle, revue par ARTUR LANGFORS; 1127), 2<sup>e</sup> éd. revue par ALFRED JEANROY; xxi-48 p.
- 9<sup>e</sup>. — Les CHANSONS DE Guillaume IX, duc d'Aquitaine (1071-1127), 2<sup>e</sup> éd. revue par ALFRED JEANROY; xxi-48 p.
10. — Philippe de Noarre, Mémoires (1218-1243), éd. par CHARLES KOHLER; xxvi-173 pages, avec 2 cartes. *Epuisé*
- 11<sup>e</sup>. — Les POÉSIES DE Peire Vidal, 2<sup>e</sup> éd. revue par JOSEPH ANGLADE; xii-191 pages.
- 12<sup>es</sup>. — Béroul, Le ROMAN DE TRISTAN, poème du XII<sup>e</sup> siècle, éd. par ERNEST MORET, 4<sup>e</sup> éd. revue par L. M. DEPOURROGES; xvi-173 pages.
- 13<sup>e</sup>. — Huon le Roi de Cambrai, ŒUVRES, t. I, 2<sup>e</sup> éd. revue par ARTUR LANGFORS; xvii-48 pages.
- 14<sup>es</sup>. — GORMONT ET ISEMBART, fragment de chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> éd. revue par ALPHONSE BAYOT.
- 15<sup>e</sup>. — Les CHANSONS de Jaufré Rudel, 2<sup>e</sup> éd. revue par ALFRED JEANROY; xiii-37 pages.
16. — BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES CHANSONNIERS PROVENÇAUX, par ALFRED JEANROY; viii-89 pages. *Epuisé*
17. — *Bertran de Marseille*, La VIE DE Sainte ENIMIE, éd. par CLOVIS BRUNEL; xv-78 pages. *Epuisé*
18. — BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES CHANSONNIERS FRANÇAIS DU MOYEN AGE, par ALFRED JEANROY; viii-79 pages. *Epuisé*
- 19<sup>e</sup>. — La CHANSON D'ASPREMONT, chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall, 2<sup>e</sup> éd. revue par L. BRANDIN, t. I, vv. 1-6156; xii-208 pages.
20. — GAULTIER D'AUPAIS, poème courtois du XIII<sup>e</sup> siècle, éd. revue par EDMOND FARAL; x-32 pages. *Epuisé*
- 21<sup>es</sup>. — PETITE SYNTAXE DE L'ANCIEN FRANÇAIS, par LUCIEN FOULLET, 3<sup>e</sup> éd. revue; viii-304 pages.
22. — Le COURONNEMENT DE LOUIS, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> éd. revue par ERNEST LANGLOIS.
23. — CHANSONS SATIRIQUES ET BACHIGUES DU XIII<sup>e</sup> siècle, éd. par A. JEANROY et A. LANGFORS; xiv-145 pages. *Epuisé*

28121

**LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE**  
 publiés sous la direction de Mario Roques

**ADAM LE BOSSU**  
 TROUVÈRE ARTÉSIEN DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

LE JEU

DE

LA FEUILLEE

ÉDITÉ PAR

ERNEST LANGLOIS

DEUXIÈME ÉDITION REVUE



XIX  
 TT  
 410

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR  
 5, QUAI MALAQUAIS (VI<sup>e</sup>)  
 PARIS  
 1951

## INTRODUCTION

I. L'AUTEUR. — Adam, l'auteur du *Jeu de la Feuillée*, est né, selon toute vraisemblance, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : il pouvait, en effet, avoir de vingt-cinq à trente ans lorsqu'il écrivit cette pièce, probablement en 1276 ou 1277, comme on le verra plus loin : il était alors jeune, marié, et n'avait pas terminé ses études, mais il était déjà « maistre<sup>1</sup> ». Son père, maître Henri Le Bossu, employé à l'échevinage d'Arras, était surnommé « de la Halle », soit à cause du quartier qu'il habitait, soit à cause de ses fonctions, soit pour toute autre raison. Ce surnom fut quelquefois appliqué au fils, mais rarement<sup>2</sup>; ses compatriotes l'appelaient « Adam Le Bossu »; hors de son pays, il était plutôt « Adam d'Arras<sup>3</sup> ».

1. Il prend ce titre dans le Jeu (v. 37, 45, 175, 310, 428, 949, 1020, sans tenir compte des rubriques). Hors du Jeu, cette qualification lui est rarement attribuée; je n'en connais que quatre exemples (voir ci-dessous, notes 2, 3, et p. v, n. 1).

2. Il est appelé « Maistre Adan de la Hale » dans un jeu-parti entre Robert et Copart (cf. p. v, n. 1); « Adam de la Halle » dans le *Dit de la Panthère d'Amours*, de Nicole de Margival (v. 2466); « Maistre Adan de le Hale » dans le ms. Bibl. nat., fr. 25566, fol. 10; « Adans de le Hale » dans le ms. Bibl. nat., fr. 847, fol. 111 a.

3. « Maistre Adans Li Bochu estoit chi apelés Et la Adans d'Arras » (*Le Jeu du Pelerin*, v. 25-26. Voir p. vi, n. 4).

On a souvent cité ce vers du *Roi de Sezile* (laisse IV, v. 11) :

On m'apele Bochu, mais je ne le sui mie,

et le reproche que Bretel, dans un jeu-parti, fait à Adam de répondre « bochuement » (de Coussemaeker, p. 177).

Henri Le Bossu est mort vers le milieu de l'année 1290 (*Nécrologe arlésien*, an. 1290, terme de la S. Remi, fol. 31 f : « Bochu maistre Henri »)<sup>1</sup>. Il avait perdu sa femme au début de 1283, n. st. (*Nécrol.*, an. 1282, terme de la Purification, fol. 30 a : « feme de le Hale Henri »); il n'est pas certain que celle-ci soit la mère d'Adam, car maître Henri s'était marié plusieurs fois (Ieu, v. 493).

Le « fil maistre Henri, Adan », est salué par le trouvère Baude Fastoul dans ses *Congés* (v. 498-499), qui sont de 1272; c'est la première date qu'on puisse inscrire avec certitude dans sa biographie.

D'après un vers du *Jeu de la Feuillée*, on a conclu qu'Adam avait habité avant son mariage l'abbaye cistercienne de Vauchelles; mais cette interprétation n'est guère vraisemblable<sup>2</sup>. S'étant épris d'une jeune fille, dont le prénom seul, Marie, est connu (Ieu, v. 35)<sup>3</sup>, il quitta l'école pour l'épouser<sup>4</sup>, après l'avoir séduite, sans trop de peines,

1. J'appelle *Nécrologe arlésien*, ou simplement *Nécrologe*, le manuscrit de la Bibl. nat. fr. 8541, généralement, mais à tort, désigné sous le titre de *Registre de la Confrérie des Jongleurs et Bourgeois d'Arras*; il y figure des personnes qui ne sont ni jongleurs, ni bourgeois, ni même d'Arras : « deux enfants », « une femme muette », « cinq enfants », « une sorte », « une personne étrangère », etc. L'inscription des défunts pour qui ont été réglés, semble-t-il, les frais d'un ou de plusieurs services n'a pas été faite au jour le jour; les dates, groupées par termes, dont le premier de chaque année est celui de la Pentecôte, ne correspondent donc qu'approximativement à celle des décès. Il n'est pas rare que la même mention figure à deux dates différentes, par exemple « Au Lanier Parent » (Pentecôte 1284, fol. 30 b, et Pentecôte 1286, fol. 30 e). Les répétitions sont trop nombreuses pour qu'elles puissent s'expliquer par des homonymes.

2. Voir la note du v. 170.

3. Le *Nécrol. arl.* mentionne une « feme le Boccus » (an. 1291, terme de la S. Remi, fol. 32 a).

4. Cette indication revient plusieurs fois dans les différentes poésies d'Adam : « Si ai verpi, Pour li avoir, Escole, amis et

semble-t-il !. Après quelque temps, probablement quelques années, d'une union scellée par la plus tendre affection, les deux jeunes époux prirent la courageuse résolution de se séparer pour trois ou quatre ans : Marie resterait à Arras, avec son beau-père, pendant qu'Adam irait à Paris pour y reprendre sa vie d'« escolier ». Ce projet est connu par deux compositions : le *Jeu de la Feuillée* et le *Congé*, qui sont de la même époque. Dans le *Jeu*, Adam porte la cape des étudiants parisiens (v. 422-423, 655), et ses premières paroles sont pour prendre congé de ses amis, avant de se rendre à Paris, où il a décidé de continuer ses études, interrompues par son mariage. Dans une scène suivante, il est vrai, une irascible fée « veut » qu'il s'oublie « entre les bras se feme » et mette son voyage « en respit » (v. 684-691), et comme les dons des bonnes fées reflètent exactement la pensée d'Adam, on pourrait interpréter de même celui de leur compagne et croire que le poète avait renoncé à son projet, ou tout au moins en avait différé l'exécution. Pourtant, dans la suite de la pièce, il est encore fait, à sa situation décoller parisien, des allusions (v. 950, 960-962) où sont oubliés les présages de la méchante fée, mais elles sont très peu significatives. Dans le *Congé*,

avoir » (*Moiel*, de Couss., p. 272); « Se vous m'ostastes de clergie » (*Congé*, str. v). Cf. plus bas, p. xiv-xv.

1. Le requist tost, luès fu fais li otrois,

nous apprend un jeu-parti (de Couss., p. 172); et le sens de ce vers est éclairci par la finale d'un autre jeu-parti, encore inédit, entre Robert et Copart (n° 871 de la *Bibliographie des Chansonniers* de G. Raynaud). Copart soutient qu'un clerc qui courtise deux femmes, dont l'une ne s'est jamais « laissé adesser », et dont l'autre « ne lui refuse rien », doit épouser celle-ci de préférence à celle-là, et cite l'exemple d'Adam :

Robert, ja preuve trouvee

Par maistre Adan de la Hale iert moustrée,

Ma besoigne car on le voit user :

Ainsi fait cas ailleurs n'en vueil quester.

\*  
Webster  
1272

spécialement écrit par Adam, à la veille de son départ, pour prendre « congé » de ceux qu'il aime et qu'il va quitter, le poète exprime, en des termes d'une délicatesse exquise, sa reconnaissance et son affection pour sa femme, qui, loin de le retenir, l'encourage à se séparer d'elle pendant les trois ou quatre années nécessaires à l'achèvement de ses études<sup>1</sup>, et nous apprend que des bienfaiteurs se sont cotisés pour l'aider dans son entreprise<sup>2</sup>. Si le *Congé* est antérieur au *Jeu*, le dernier mot sur la question du séjour à Paris est celui de la fée, dont l'interprétation reste douteuse; si, au contraire, le *Jeu* précède le *Congé*, il n'y a pas à tenir compte des volontés de la fée malaisante, et rien n'autorise à croire qu'Adam n'ait pas réalisé son projet d'aller à Paris<sup>3</sup>. Adam mourut dans le sud de l'Italie, entre 1285 et 1289, probablement en 1288<sup>4</sup>. Le comte d'Artois l'avait pris à son

1. *Congé*, str. v et vi.

2. « Car il murt parole et matere C'on m'aidast au partir d'Artois » (*Ibid.*, str. ix).

3. On peut supposer que c'est en revenant de Paris qu'il a composé la chanson *De tant com plus aproisme mon pais* (de Couss. et Berger, XXXIII), où il parle de sa longue absence et des sensations de bonheur qu'il éprouve à mesure qu'il se rapproche de son pays; et même la chanson *Au repairier en la douche contrée* (de Couss. et Berger, XIV).

4. Les premières laisses de son poème sur le *Roi de Sezile* ont été composées après la mort de Charles d'Anjou, c'est-à-dire après le 7 janvier 1285. D'autre part, à l'explicit d'un manuscrit du *Roman de Troie* (Bibl. nat., fr. 375), le copiste nous apprend qu'il termina sa transcription le jour de la Chandeleur 1288, c'est-à-dire le 2 février 1289 (n. st.), qu'il est d'Arras, qu'il s'appelle « Jehanes Mados » (au cas régime « Madot »), que

bien fu connus

Ses oncles Adans Li Bocus,

Qui, por revel et (por) compaignie

Laiasa Arras : ce fu folie,

Car il ert cremus et amés.

Quant il morut, ce fu pités,

service, comme poète et comme musicien; sans doute l'emmena-t-il avec lui lorsque, après le massacre des Vêpres siciliennes, en 1282, il fut envoyé par le roi de France au secours de Charles d'Anjou.

Il reste d'Adam, outre le *Jeu de la Feuillée* et le *Congé*, des chansons, des motets, des rondeaux, des jeux-partis, un Dit d'Amours, quelques strophes sur la Mort, le *Jeu de Robin et Marion*, et les dix-neuf premières laisses (de vingt vers chacune) d'un poème, en forme de chanson de geste, sur le « Roi de Sezile », qui n'a probablement jamais été achevé<sup>1</sup>.

Car onques plus engineez hon

Ne morut.

Par le *Jeu du Pelerin* nous savons qu'Adam entra au service du comte d'Artois et qu'il mourut en Italie :

Par Puille m'en reving, ou on tint maint concille

D'un clerc net et sousstien, grascieus et noble,

Et le nomper du mont; nés fu de ceste ville.

Maistre(s) Adans Li Bochus estoit chi apelés,

Et la Adans d'Arras.

..... Chis clers dont je vous conte

Ert amés et prisés et honnerés dou conte

D'Artois; si vous dirai mout bien de quel acote :

Chieus maistre Adan savoit dis et chans controuver,

Et il quens desirroit un tel home a trouver :

Quant acointés en fu, si li ala rouver

Que il feist uns dis pour son sens esprouver.

Maistre Adans, qui en seut très bien a chief venir,

En fist un dont il doit mout très bien sousvenir,

Car biaux est a oïr et bons a retenir.

Li quoins n'en vaurroit mie chinc chens livres tenir.

Or est mors maistre Adans, Dieus li fache merchi!

A sa tombe ai esté, don Jhesu Crist merchi.

Li quoins le me moustera, le soie grant merchi,

Quant jou i fui l'autre an (v. 22-48).

1. Toutes ces pièces ont été publiées; on trouvera la liste des

Dans le *Conge*, Adam parle de ses *lais*<sup>1</sup> : aucune des compositions connues sous son nom ne porte ce titre. L'auteur du *Jeu du Pèlerin* lui attribue de nombreuses ballades : on n'en connaît pas. Des six chansons d'Adam insérées partiellement ou intégralement dans la *Panthere d'Amours*, de Nicole de Margival, trois y sont appelées *chans royaux*<sup>2</sup> ; mais elles se retrouvent dans les manuscrits parmi les autres chansons sans se distinguer en rien de celles-ci.

Adam était réputé comme musicien autant que comme poète<sup>3</sup>.

II. La pièce. — Le *Jeu de la Feuillée* est conservé en entier dans un seul manuscrit (Bibl. nat., fr. 25566 = P), sous la rubrique *Li jus Adam*, et avec l'explicit *Li jous de le feuillie*. Cette copie est de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle ou du début

manuscrits et des éditions dans le livre de M. Henri Guy, *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adam de le Hale* (Paris, 1898), p. 576 et suiv., et dans la *Bibliographie critique du trouvère Adam de le Hale*, par le même (*Revue des Études historiques*, 1900, p. 201). Depuis, il a paru une édition des chansons, faite par M. R. Berger : *Cançons und Paritres des alfr. Trouvère Adam de le Hale le Bochu d'Aras*, Halle, 1900; et une édition des jeux-partis par L. Nicod : *Les jeux-partis d'Adam de la Halle (Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études, CCXXIV, fasc., 1917)*. Mes citations sont empruntées, sauf indication contraire, pour le *Jeu de Robin et Marion*, à mon édition, la seule qui ait été expurgée des interpolations ultérieures (Paris, 1895); pour les autres poésies, aux *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle*, par E. de Coussemaker (Paris, 1872). A la numérotation de Coussemaker, pour les chansons, je joins celle de M. Berger.

1. Nature n'est mais en moi tendre  
Pour faire cans ne sons ne lais (str. iv).
2. Vers 1542, 2459, 2552.  
De tout le mont doit estre plains,  
Car mainte bele grace avoit,  
Et seur tous biau dïter savoit,  
Et se stoit parfaits en chanter (*Jeu du Pèlerin*, v. 84-87). Cf. ci-dessus, n. 1.

diol. fivado

du xiv<sup>e</sup> ; le dialecte en est picard. Le début de la pièce se retrouve dans deux autres manuscrits : les v. 1-170, sous le titre *Jeu Adam Le Boçu*, dans le ms. du Vatican Reg. 1490 (= V), écrit au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, aussi par un Picard, probablement un Artésien; les v. 1-174, intitulés *Jeu Adam Le Boçu d'Arraz*, dans le ms. Bibl. nat., fr. 837 (= Pb), transcrit au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, dans le dialecte français.

Les trois copies sont donc d'accord sur la dénomination *Jeu Adam*, qui désigne, non pas le titre, mais l'auteur de la pièce<sup>2</sup>. Pour le titre, on ne peut que s'en tenir à l'indication fournie par l'explicit de P. On a expliqué le nom de *la Feuillée* en disant que « la pièce se jouait sous la feuillée, c'est-à-dire sous une de ces tonnelles de verdure qu'on élevait pour célébrer la fête de mai, la fête du printemps revenu<sup>3</sup> ». Ce n'est là qu'une hypothèse, qui n'est ni appuyée, ni infirmée par aucun détail de la pièce. L'existence même de cette feuillée à Arras, dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, même précédemment, n'est attestée par aucun témoignage. Par contre, plusieurs documents parlent (cf. *Bulletin historique et philologique*, 1894, p. 429; 1898, p. 198, n. 2) d'une feuillée sous laquelle, soit au mois de mai, soit plus précisément à la Pentecôte, la chasse de Notre-Dame était exposée sur une place publique d'Arras, à la vénération des fidèles. D'autre part, à la fin du Jeu, les acteurs quittent la scène pour aller « baiser la chässe de Notre Dame, et allumer un cerge devant elle ». C'est cette feuillée qui me paraît avoir fourni le titre de notre Jeu.

1. Elle n'est certainement pas antérieure à 1288.
2. Voir, à ce sujet, mes articles dans la *Romania*, XXXII, 384, et XLVIII, 279.
3. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, § 132.



carême » (v. 285), commencent à devenir apparentes<sup>1</sup>. La date du 1<sup>er</sup> mai, celle de la Pentecôte<sup>2</sup>, aussi celle de la Saint-Jean rattachée à ces données.

Les nombreuses allusions contenues dans la pièce permettront sans doute un jour de préciser avec certitude l'année où elle fut écrite. Il y est fait mention de la mort d'un pape qui retira aux clercs bigames le privilège d'exemption des tailles; on a vu dans ce pape Alexandre IV, mort le 25 mai 1261, et l'on en a conclu que la pièce n'avait pas été écrite avant cette date, ni par conséquent jouée avant le printemps de l'année 1262. Cette conclusion est mal fondée, et les imprecations des bigames s'adressent mieux à Innocent IV, mort le 7 décembre 1254<sup>3</sup>, ou à Grégoire X, mort le 10 janvier 1276<sup>4</sup>. Dans ma première édition du Jeu, j'ai

1. Quatre ou cinq mois après cet accident nous conduiraient à peu près à la Saint-Jean (le mardi gras était le 18 février en 1276, le 10 février en 1277). Mais il convient de ne pas attribuer à ce calcul plus d'importance qu'il n'en comporte. C'est surtout la présence des fêtes qui m'a fait penser à la Saint-Jean.

2. Souvent, au XIII<sup>e</sup> siècle, les anciennes fêtes de mai et celle de la Pentecôte se confondaient.

3. A la suite de contestations entre les clercs mariés d'Arras et les échevins de cette ville, la cour de Rome, par une sentence rendue le 28 janvier 1254, décida que les clercs mariés continueraient à jouir, à Arras, comme par le passé, des privilèges ecclésiastiques et seraient, en conséquence, exempts de toute taille imposée par les échevins. Étaient exceptés de ce privilège les clercs bigames (ceux qui s'étaient remarqués ou avaient épousé une veuve), les usuriers, les taverniers et ceux qui exerçaient un commerce contraire à l'honnêteté. Le pape Innocent IV confirma cette décision dans une lettre de mars 1254, adressée aux échevins. Les clercs mis hors du privilège ecclésiastique ayant persisté dans leur refus de se soumettre au droit commun, les échevins se plaignirent au pape Alexandre IV, qui, dans une lettre datée du 21 mars 1256, défendit à l'évêque de soutenir les récalcitrants (ces documents ont été publiés par A. Guesnon dans son *Manuel chronologique des chartes de la ville d'Arras*, p. 31 et 33).

4. Le concile de Lyon, convoqué par Grégoire X, et saisi par

donné la préférence à Innocent IV, pour des motifs que j'exposais en ces termes : « Agnès, fille de dame Douche, nommée dans le Jeu au v. 869, paraît bien être « Li Douce Agnès » inscrite dans le *Nécrologe arlésien* comme étant morte en 1263 ou 1264. C'est donc entre 1255 et 1264 que le *Jeu de la Feuillée* a dû être représenté. La seconde de ces dates doit nécessairement être reculée d'au moins un an ou deux si la femme de Mahieu l'Anstier mentionnée dans la pièce est celle qui mourut en 1261 ou 1262<sup>1</sup>. Enfin j'ajoute qu'il serait tout naturel de voir dans le mouvement des bigames auquel Adam fait allusion celui qui provoqua Alexandre IV s'efforça de mettre fin par sa lettre du 21 mars 1256. Dans cette hypothèse, le Jeu serait de 1255. »

Récemment, A. Guesnon s'est efforcé de prouver (M. A., XXVIII, p. 187 et suiv.), par des raisons dont deux seulement m'ont paru dignes d'être prises en considération<sup>2</sup>, que cette date de 1255 est trop ancienne pour être assignée au Jeu. D'une part, dans deux actes encore inédits, l'un d'avril 1273 (Archives du Pas-de-Calais, A, 21), l'autre du 29 mai 1274 (*Ibid.*, A, 22), Pierre Pouchin serait encore qualifié

lui de la question des clercs bigames, décida, dans sa séance du 14 juillet 1274, que les bigames seraient déshus de tout privilège ecclésiastique et assujettis à la justice séculière, et leur interdit, sous peine d'anathème, le port de la tonsure et celui de l'habit ecclésiastique. Le 1<sup>er</sup> novembre de la même année, Grégoire X publia les « constitutions » du concile, en trente-neuf articles, et en prescrivit l'observation. L'article 16 est ainsi conçu : « Altercationis antiquæ dubium presentis declarationis articulo decidentes, bigamos omni privilegio clericali declaramus esse nudatos et coercionem forti secuti addictos. Ipsi quoque sub anathemate prohibemus deferre tonsuram vel habitum clericalem. »

1. J'aurais pu ajouter aussi que Wautier Mulet est mort en 1274, et que sa « femme » est mentionnée dans le Jeu (v. 870-872) en des termes qui ne laissent pas soupçonner qu'elle soit veuve.

2. Les autres raisons alléguées par Guesnon portent à faux. La

clericus  
mator.

vivant, un vieilleur renommé (v. 350-357). Or, dans un jeu-parti, encore inédit (Raynaud, 1042), entre Bretel, d'une part, Cuvellier, Lambert Ferri et Jean Grieviller, d'autre part, le vieilleur Varlet est pris pour juge, et sa liaison avec les auteurs du jeu-parti montre que ce n'était pas un vulgaire menestrel :

Varlet, se te presentoie

Une vielle, et gastoit (*ms.* gastoie)

Les cordes, mauvaïsement

En serivoies la gent :

On ne doit sans oeuvre amer

Ne sans cordes viel.

Il semble bien que ce vieilleur Varlet ne soit autre que le vieilleur père de Walet, malgré une légère différence de forme du nom dans les deux textes; le Jeu serait donc postérieur à la « parture », et comme celle-ci ne me paraît pas pouvoir remonter jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, j'en conclus que ce n'est pas Innocent IV, mais Grégoire X, qui est visé dans la *Feuille*.

Dans une quinzaine de jeux-partis, Adam a pour interlocuteur Bretel, un passionné de ce genre de poésie<sup>1</sup> : ces compositions sont donc antérieures au milieu de l'année 1272, date de la mort de Bretel. Dans plusieurs, Bretel fait allusion à l'instruction supérieure d'Adam (VI, 1-4<sup>2</sup>; IX, 21<sup>3</sup>; X, 29<sup>4</sup>), à sa jeunesse (VII, 35-36<sup>5</sup>), à son amour (III,

1. Adam est en outre pris pour juge par Ferri dans un jeu-parti entre ce dernier et Bretel.

2.

Adam, a moi respondés  
Con lais hom a cest affaire,  
Car ne sai point de gramnaire

Et vous estes bien letrés.

3.

Trop en avez abaissie clergie.

4.

Adan, tout tans parlés vous en clergois.

5.

peu s'i entent  
Vo cuers, joneche li vee.

\* bourgeois d'Arras »; or, le *Congé* nous apprend (str. X) que le même personnage a récemment quitté la Ville d'Arras pour s'établir dans la Cité, renonçant ainsi à la bourgeoisie; il s'ensuivrait que le *Congé* serait postérieur au mois de mai 1274, et par conséquent aussi le Jeu, qui est de la même époque que le *Congé*.

En réalité, dans le premier de ces documents, daté de Paris, juillet 1273, Pierre Pouchin est qualifié, non pas « bourgeois d'Arras », mais *civis Atrebatensis*. Le second acte, donné à « Souvengne en Auvergne », le 29 mai 1274, au nom du comte d'Artois, est une reconnaissance de dettes en faveur de « nos amés bourgeois Pierron Pouchin et Pierron Lans-tier, chitoiens d'Arras<sup>1</sup> ». Ces textes prouvent-ils que Pierre Pouchin n'avait pas quitté la Ville d'Arras pour la Cité? Je ne voudrais pas l'affirmer.

D'autre part, un document de 1289 environ, qui était inédit lorsque parut ma première édition du *Jeu de la Feuille*, relate un événement de la vie de Thomas de Bourriane, auquel il est fait allusion dans la pièce, et qui s'est passé pendant que Jacquemon Louchart était échevin (cf. la note du v. 816) : Guesnon suppose qu'il s'agit de l'échevinage de 1274. Cette hypothèse est vraisemblable, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Si ces deux arguments ne sont pas peremptoires, ils s'ajoutent à d'autres qui m'avaient déjà conduits aux mêmes conclusions, et que je vais donner. Dans la *Feuille* figure un personnage nommé Walet, dont le père était, de son

mention dans un motet d'Adam des *gras tournois*, dont les numismates placent la création vers 1265, prouve, si les numismates ont raison, que ce motet n'est pas antérieur à 1265, mais ne prouve pas, comme le croyait Guesnon, qu'il en soit de même du *Jeu de la Feuille*, qui n'a aucun rapport ni chronologique ni autre avec ce motet.

1. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Georges Besnier, le savant archiviste du Pas-de-Calais, qui a bien voulu vérifier à ma demande sur les originaux les assertions de Guesnon.

1-6<sup>1</sup>; X, 43-46<sup>2</sup>). Mais ces allusions se précisent surtout dans le très curieux jeu-parti XI, que les insolences du vieux Bre-  
tel, vexé d'être mis à quia par son jeune antagoniste, et la  
susceptibilité d'Adam ont un moment fait dégénérer en une  
dispute plutôt aigre. Bretel ayant reproché à Adam de « par-  
ler d'amours trop jonnement », celui-ci répond :

Sire, autre gent que li jone n'ont loi  
De servir Amours, ne de parler ent,  
Et maint jone escolier, a ce m'apoi,  
Sont plus agu de faire un argument  
C'uns anciens ne soit, qui très jivent  
L'estude a laïssie.

Vous devez avoir guerprie  
Amours; pour chou parlés si rudement (str. x).

Au reproche de n'avoir pas aimé d'un amour vrai, Adam  
réplique :

... Pour amours, jel sai certainement  
Ne guerpriés a pieche vostre argent.  
Che fach jou clergie.  
D'amour doi savoir le vie,  
Se nus le set pour sentir asprement (str. xiv).

Bretel :

Se vous avés pour amour folément  
L'escole voidie,  
Vos sens point n'eh monteplie (str. xv).

Adam :

Sire, en servant Amours, mout mieus m'emploi  
Que se jou fuïsse escoliers seulement;

1. Adam, d'amour vous demant.  
vous le devés  
Mout bien savoir, car esprouvé l'avés.
2. Dragon, Adan peu kerrote :  
Il meismes fist ensi que je di :  
Il requis tost, lues fu fais li otrois :  
Bien l'en vint, or le renoie.

Et pour iant, se l'escole renoi,  
Ch'est pour n'i employer plus hautement :  
Et vous dites que j'oeuvre sotement,  
Qui l'ai eslongie (str. xvij) !

Les jeux-partis dont sont extraites ces citations ont été  
composés peu de temps après le mariage d'Adam; avant  
1272, date de la mort de Bretel, et très probablement aussi  
avant la *Feuillee* et le *Congé*, puisque le renoncement du  
jeune homme aux études y est donné comme définitif. L'idée  
de retourner à l'école a pu ne venir à Adam que quelque  
temps après son mariage<sup>1</sup>. Si la *Feuillee* est de 1276, le  
mariage étant antérieur de quatre ou cinq ans, tout s'ex-  
plique naturellement. Certes, pareil revirement dans les  
projets d'Adam n'exigeait pas un si long temps, et si l'on  
date le Jeu de 1255, il n'est pas nécessaire de supposer un  
intervalle de plusieurs années entre sa représentation et la  
composition des parties. Cependant, la lecture du Jeu et  
celle du *Congé* donnent l'impression que l'idée d'aller à  
Paris ne date pas de la veille, et surtout que le mariage  
n'est pas tout récent. D'autre part, si l'on recule de vingt  
ans la composition du *Jeu de la Feuillee*, et par conséquent  
celle des jeux-partis, on rajeunira d'autant Bretel, et l'on  
comprendra mal qu'Adam le traite d'« anchien ».

Il est certain d'ailleurs que la décision du concile de Lyon  
relative aux clercs bigames a suscité parmi eux un grand  
émoi, dont témoignent les documents de l'époque.

C'est donc peu après la mort de Grégoire X, probable-  
ment en 1276, au plus tard en 1277<sup>2</sup>, que fut représenté le  
*Jeu de la Feuillee*<sup>3</sup>.

1. Probablement lorsque sont apparues aux deux jeunes gens  
les difficultés matérielles de l'existence. Cf., p. viii, n. 1, deux  
vers du *Congé* qui font allusion à ces difficultés.
2. Deux personnages, mentionnés dans le Jeu comme vivants,  
sont morts en 1277 : Ermenfroi de Paris, entre le 16 mai (Pente-  
côte) et le 1<sup>er</sup> octobre (saint Remi), et Ermenfroi Crespin (voir  
ces noms à l'index des noms propres).
3. En adoptant cette date, je renonce à identifier « li Doucete

Les manuscrits ne donnent aucun renseignement sur la mise en scène, et la lecture de la pièce ne suggère que peu d'indications à ce sujet. La représentation pouvait être donnée dans une salle quelconque, sous une « feuillée », ou même en plein air; à côté de la scène principale était figurée la taverne de Raoul Le Waisdier. Lorsqu'ils n'ont rien à faire ou à dire, les principaux acteurs sont assis sur les côtés de la scène (cf. v. 261, 340, 363, 390, 589); les autres, ainsi que les figurants (cf. v. 361, 1096-97), se retirent probablement et se mêlent aux spectateurs.

Une table est dressée par deux acteurs à l'heure où les fées doivent arriver; celles-ci font porter à leur suite une roue de Fortune; un moine porte un reliquaire et un plateau pour les offrandes; deux malades présentent leurs urinaux. Mais, à part ces accessoires, aucun décor n'est indiqué.

Il est probable que les rôles d'hommes étaient tenus par ceux dont ils portent le nom. Les rôles de femmes étaient sans doute joués par des hommes. Tous les acteurs faisaient partie d'une « compaignie » (v. 888 et surtout v. 947), c'est-à-dire d'un groupe d'amis, que rien n'autorise à ériger en une confrérie, et qui n'avait assurément rien de commun avec le « pui » d'Arras. Le *Jeu de la Feuillée* n'a été représenté ni pour ce « pui » ni par les membres de ce « pui ».

Les spectateurs étaient sans doute des amis, et les amis des amis. Y avait-il des spectatrices? Pourquoi pas? Un ou deux mots salés, un ou deux gestes grossiers ne me paraissent plus un argument péremptoire contre la présence au spectacle de femmes, parfaitement honnêtes, mais d'une condition sociale peu raffinée. La haute bourgeoisie, à cette époque, se tenait à l'écart des divertissements populaires. Les plaisanteries sur des ménagères qui portaient les

Agnès » du *Nécrologue* avec Agnès Douce du Jeu (la première peut être une sœur aînée de la seconde); je suppose que Mahieu L'Anstier s'est marié deux fois au moins, et j'admets que la « femme Wautier Mulet » n'est pas l'épouse, mais la veuve de Wautier Mulet.

chausses, sur la propre femme d'Adam, sur l'embonpoint de dame Douche n'ont rien d'offensant dans la pensée du poète, et les intéressés pouvaient être les premières à en rire; en leur absence, ces plaisanteries perdent beaucoup de leur sel. Les traits qui visent des hommes n'ont pas, en général, d'autre portée; cependant, quelques brocards relèvent de la satire; assurément, les Robert Sommeillon, les Ermenefroi Crespin, les Jacquemon Louchart n'étaient pas invités à la représentation.

Les douze premiers vers du Jeu sont de douze syllabes, groupés en trois quatrains monorimes; tous les autres sont de huit syllabes. Les v. 33 à 182, 837 à 872 sont disposés en sixains a a b c b, les autres sont accouplés en rime plate. Ce mélange se trouve déjà dans le *Jeu de Saint-Nicolas*, de Bodel, avec une proportion plus grande de sixains; on le retrouve aussi dans *Courtois d'Arras*. La rime est pauvre et ne commence en général qu'à la voyelle accentuée, lors même que celle-ci n'est suivie d'aucun son; mais elle est exacte, à deux exceptions près, qui sont *clerc* : *esprec* 476-478, puis : *requis* 697-698.

III. CONSTITUTION DU TEXTE ET GRAPHIE. — Le texte du manuscrit de Rome a été imprimé par A. Keller dans son *Romvart*, p. 316 (Mannheim et Paris, 1846). Une copie du même manuscrit, faite par La Curme de Sainte-Palaye, se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 3203. Les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale et la copie de l'Arsenal avaient été publiés, à la suite l'un de l'autre, antérieurement au *Romvart*, dans le *Théâtre français au moyen âge* de L.-J.-N. Monmerqué et Fr. Michel (Paris, 1842). Le Dr A. Rambeau a donné des trois manuscrits une reproduction diplomatique dans un petit volume intitulé *Die dem Trouvere Adam de la Hale zugeschriebenen Dramen*; *Li jus du Pelerin, Li giesus de Robin et de Marion, Li jus Adam* (Marbourg, 1886<sup>1</sup>). J'ai gardé pour chacun des trois manu-

<sup>1</sup>. *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, LVIII.

écrits les initiales *P*, *Pb*, *V*, par lesquelles ils sont désignés dans la publication de M. Rambeau.

Les leçons communes à *Pb* et à *V*, à l'exclusion de *P*, sont relativement nombreuses; une d'entre elles au moins me paraît être une faute certaine: v. 3 *Or* (*Pb*, *V*), au lieu de *Si* (*P*); la réduction du Jeu à la première scène en est une autre. J'en conclus, *Pb* et *V* ne dérivant pas l'un de l'autre, que tous deux descendent d'un ancêtre commun, qui ne contenait déjà plus que le début de la pièce. Celle-ci était trop étroitement liée à la date où elle a dû être jouée pour que, quelques mois seulement plus tard, elle pût être représentée de nouveau.

Le dialogue est encore indiqué dans *V*, mais des interlocuteurs Adam seul est désigné, les autres noms ont été remplacés par des indications vagues, telles que « un autre ». Dans *Pb*, les vers se suivent sans interruption. Dans *P*, les personnages sont régulièrement annoncés (sauf deux erreurs), mais d'une écriture et dans une forme ou une graphie qui diffèrent de celles du texte: *Aurris*, *Gillos*, *Rainetel*, *Dame Douche*, *Croquesot* du texte deviennent en interligne *Aurris*, *Guillas*, *Rainnetel*, *Douce Dame d'abord*, puis *Dame Douce*, *Crokesot* (sauf une fois *Croquesot*). De même, sauf exceptions, *Rikier*, *Rikece* en rubrique, et *Riquier*, *Riqueche* dans le texte.

Lorsque *P* est d'accord avec l'un des deux autres manuscrits, la leçon est assurée, mais lorsque *Pb* et *V* opposent une même leçon à celle de *P*, le choix peut être embarrassant. Je m'en suis tenu le plus souvent à *P*. A partir du v. 175, je n'ai eu qu'à suivre *P*, j'en ai corrigé quelques fautes évidentes, mais sans remplacer les v. 802 et 1057, oubliés par le copiste.

Si les manuscrits n'avaient jamais été publiés, j'aurais reproduit la graphie de *P*, mais celle-ci pouvant être facilement retrouvée dans les publications antérieures, je n'ai

1. Une fois *li grosse femme* (avec deux *m*, tandis que dans le texte *feme* n'en a jamais qu'une).

éprouvé aucun scrupule à la modifier lorsqu'elle était contraire soit à la prononciation artésienne, soit aux habitudes des scribes d'Arras dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, ou pouvait être mal interprétée, ou représentait une évolution des sons trop avancée.

Le poème n'a qu'une seule rime en *-ours*, elle réunit *ô* libre et *ô* entravé, *amours*: *ailours* (709-710). La même alliance de sons se retrouve dans trois chansons (de Couss., XIII, XVII, XX; Berg., XIII, XVIII, XXI) et dans le *Roi de Seville* (laisse 1). Dans aucune des œuvres d'Adam on ne trouve la distinction entre *ô* libre et *ô* entravé à la terminaison devant *rs*<sup>1</sup>.

Au singulier, deux rimes en *ô + r* entravé (607-608, 1024-1025) sont distinctes de quatre rimes en *ô + r* libre (60-61, 161-164, 757-758, 791-792), et les deux sons ne se trouvent réunis dans aucune rime de la pièce; *ô + r* entravé est seul en rime dans le rondeau VI, le motet II et dans *Robin et Marion*, v. 13-14, 230-231; *ô + r* libre seul dans le *Congé*, str. 1; mais les deux voyelles sont réunies dans quatre chansons (de Couss. et Berg., X, XI, XII, XIII) et dans le jeu-parti VIII<sup>2</sup>. Le poète admettait donc encore, au moins en littérature, aussi bien devant *r* finale seule que devant *rs*, l'assimilation d'*ô* libre à *ô* entravé<sup>3</sup>.

Les terminaisons *-ils* (*chils*, *flis*) et *-iels* (*miels*) sont con-

1. Une rime en *ô + rs* libre dans les *Chansons et Diis artésiens*, VI, 49-50; une dans les *Congés de Fastoul*, v. 459-466; une en *ô + rs* entravé dans les *Chans. et Diis*, XXI, 109-110; la même dans *Courtois d'Arras*, v. 70-71; une réunissant l'*ô* libre et l'*ô* entravé devant *rs* dans *Courtois*, v. 185-186.

2. Des rimes en *ô + r* libre dans les *Chans. et Diis*, X, 31-32; XIII, 1; XV, 57-58, 95-96; XVI, 47-48; XX, 59-60; les *Vers de la mort* de Robert Le Clerc, cxxv; les *Congés de Fastoul*, v. 87-95, 602-611, 639-647. L'*ô* libre et l'*ô* entravé devant *r* réunis dans les *Chans. et Diis*, IV, 34-38; les *Congés de Fastoul*, v. 579-587.

3. Dans les documents d'archives d'Arras, tels qu'ils ont été publiés, on trouve déjà pour *ô* libre, vers 1260, plus souvent *eur* et même *eurs* que *our* et *ours*.

fondues en un son que les scribes représentent par *ius* ou par *ieus*. Le copiste de *P* écrit *ieus*; j'ai gardé cette graphie.

*Pau* et *peu* se trouvent à la rime, chacun une fois; hors de la rime le ms. donne toujours *peu*, j'ai fait de même; *ou* (lat. *ubi, aut*) étant beaucoup plus fréquent dans le ms. que *u*, je l'ai adopté; le *w* germanique devant *a* est toujours représenté dans *P* et *Pb* par *w*, ou quelquefois *v*, sauf dans *garder* et ses dérivés, où *w* alterne avec *g*; j'ai partout écrit *w*. Sous l'influence du ms., j'ai préféré *di* à *dou*, la graphie *coi* (lat. *quid, quietus*), à *quoi*.

Les scribes artésiens, au xiii<sup>e</sup> siècle, emploient *k* et *qu* devant *e*, *i*; le copiste de *P* écrit plus souvent *qu*, quelquefois *c* ou *ch*, mais il n'exclut pas *k* et ne craint pas de réunir deux graphies dans la même rime, *rikes* : *friques*; dans les rubriques, *k* est exclusivement employé. J'ai adopté les deux graphies *k* et *qu*, pourvu que la même s'appliquât toujours au même mot. On écrivait *hom* < homo, *hui* < hodie, pour éviter la confusion avec *on* pronom et *vi* : j'ai gardé ces formes<sup>1</sup>.

1. Je n'ai rien trouvé dont pût profiter cette édition dans l'étude sur la langue d'Adam de F. Helfenbein, *Die Sprache des Truonère Adam de la Halle aus Arras* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXV, p. 309-363, 397-435).

## PERSONNAGES

MAÎTRE ADAM, ADAM.  
MAÎTRE HENRI, HENRI DE LA HALLE, père d'Adam.  
RIKIER AURI, RIKECHE.  
HANE LE MERCHIER.  
GILLOT LE PETIT, GILLOT.  
RAOUL LE WAISDIER, RAUELET, tavernier (« oste »).  
Un médecin (« fisiscten »).  
RAINELET.  
DAME DOUCHE.  
WALET.  
Un moine porteur de reliques.  
Un fou (« dervé »).  
Le père du fou.  
CROQUESOR, messager de Hellekin.  
MORQUE, fée.  
MAGLORE, fée.  
ARSILE, fée.  
WALAINCOURT, un des figurants.  
La foule (« le commun »), figurants ou spectateurs.

## LI JUS ADAN

ADANS

Seigneur, savés pour coi j'ai men abit cangîét?  
J'ai esté avoec feme, or revois au clergîét;  
Si avertirai chou ke j'ai piech'a songîét.  
Mais je voeîl a vous tous avant prendre congîét.

4

Or ne pourront pas dire aucun ke j'ai antés  
Ke d'aler a Paris soie pour nient vantés.

Cascuns puet revenir, ja tant n'iert encantés;

Après grant maladie ensiut bien grans santés.

8

D'autre part je n'ai mie chi men tans si perdu

Ke je n'aie a amer loiaument entendu :

Encore pert il bien as tés queus li pos fu.

Si m'en vois a Paris.

RIKECHE AURIS

Caitis, k'i feras tu ?

12

Onques d'Arras boins clers n'issi,

Et tu le veus faire de ti!

Che seroit grans abusions.

ADANS

N'est mie Rikiers Amions

Boins clers et soutieus en sen livre ?

16

HANE LI MERCHERS

Oîl : « pour deus deniers le livre »,

Je ne voi k'il sache autre cose.

Mais nus reprendre ne vous ose,

Tant avés vous muavle kief.

20

## RIKERS

Cuidtés vous k'il venist a kief,  
Biaus dous amis, de chou k'il dir?

## ADANS

Cascuns mes paroles despît,  
Che me sanle, et giète mout loing,  
Mais, puis ke che vient au besoing,  
Et ke par mi m'estuet aidier,  
Sachies je n'ai mie si kier  
Le sejour d'Arras ne le joie  
Ke l'aprendre laissier en doie.  
Puis ke Dieus n'a donné engien,  
Tans est ke je l'atour a bien.  
J'ai chi assés me bourse escousse.

## GILLOS LI PETIS

Ke devenra dont li pagousse,  
Me commere dame Maroie?

## ADANS

Biaus sire, avoec men pere iert chi.

## GILLOS

Maisires, il n'ira mie ensi,  
S'ele se puet metre a le voie,  
Car bien sai, s'onques le connui,  
Ke s'ele vous i savoit hui,  
Ke demain iroit sans respit.

## ADANS

Et savés vous ke je ferai?  
Pour li espanir meterai  
De le moustarde seur men vit.

## GILLOS

*doze*  
Maistre, tout chou ne vous vaut nient,  
Ne li cose a chou point ne tient.  
Ensi n'en poés vous aler,  
Car, puis ke sainte eglise apaire  
Deus gens, che n'est mie a refaire.  
Warde estuet prendre a l'engrener.

## ADANS

Par foi, tu dis a devinaïlle,  
Aussi com « par chi le me taille »,  
Ki s'en fust wardés a l'empredre?  
Amours me prist en iel point  
Ou li amans deus fois se point  
S'il se veut contre li defendre;  
Car pris fui ou premier boullon  
Tout droit en le verde saison  
Et en l'aspèche de jouvent,  
Ou li cose a plus grant saveur,  
Ne nus ne cache sen meilleur,  
Fors chou ki li vient a talent.  
Esté faisoit bel et seri,  
Douc et vert et cler et joli.  
Delitavle en cans d'oiseillons;  
En haut bos, près de fontenele  
Courant seur maille gravele,  
Adont me vint avisions  
De cheli ke j'ai a feme ore,  
Ki or me sanle pale et sore;  
Adont estoit blanke et vermeille,  
Rians, amoureuse et deugie,  
Or le voi crasse et mauvaïlle,  
Triste et tenchant.

## RIKIERS

Ch'est grans merveille.

Voirement estes vous muavles,  
 Quant fatures si delitavles 76  
 Avés si briement ouvliees.  
 Bien sai pour coi estes saous.

## ADANS

Pour coi?

## RIKIERS

Ele a fait envers vous

Trop grant marktét de ses denrees. 80

## ADANS

T'prouptl Rikeche, a chou ne tient point,  
 Mais Amours si le gent enoint  
 Et cascade grasse enlumine 84  
 En feme et fait sanler plus grande,  
 Si c'on cuide d'une truande  
 Bien ke che soit une roine.  
 Si crin sanloient reluisant  
 D'or, roit et cresse et fremiant, 88  
 Or sont keui, noir et pendic.  
 Tout me sanle ore en li mué.  
 Ele avoit front bien compassé,  
 Blanc, onni, large, fenestric, <sup>o</sup> kye 92  
 Or le voi cresté et estroit.  
 Les sourchieus par sanlant avoit  
 Enarcans, soutieus et ligniés  
 De brun poil con trais de pinchel, 96  
 Pour le rewart faire plus bel;  
 Or les voi espars et drechies  
 Con s'il voelent voler en l'air.

Si noir oeil me sanloient vair,  
 Sec et fendu, prest d'acointier,  
 Gros dessous delities fauchiaus,  
 A deus peits plochons jumiaus,  
 Ouvrans et cleans a dangier 104  
 En revars simples amoureux;  
 Puis si descendoit entre deus  
 Li tuians du nés bel et droit,  
 Compassés par art de mesure,  
 Ki li donnoit fourme et figure,  
 Et de gaieté souspiroit.  
 Entour avoit blankes maisseles,  
 Faisans au rire deus foisseles,  
 Un peu nuees de vermeil, 112  
 Parans dessous le cuevrekief.  
 Né Dieus ne venist mie a kief  
 De faire un viaire pareil  
 Ke li siens, adont me sanloit.  
 Li bouke après se poursievoit,  
 Graille as cors et grosse ou molton,  
 Freske et vermeille comme rose;  
 Blanke denture, jointe et close. 120  
 En après fourchelé menton  
 Dont naissoit li blanke gorgeite,  
 Dusk'as espales sans fosseite,  
 Onnie et grosse en avalant;  
 Haterel poursievant derriere,  
 Sans poil, blanc et gros de maniere,  
 Seul le cote un peu reploiant.  
 Espales qui point n'encrukoiënt,  
 Dont li lonc brac adevaloiënt,  
 Gros et graille ou il aferoit.  
 Encore estoit tout chou du mains, 132

Ki rewardeit ches blankes mains,  
 Dont naissoient chil bel lonc doit  
 A basse jointe, graille en fin,  
 Couvert d'un bel ongle sanguin,  
 Près de le car omni et net.  
 Or venrai au moustrer devant,  
 De le gorgete en avalant :  
 Et premiers au pis camuser,  
 Dur et court, haut et de point bel,  
 Entrecloant le ruioiel  
 D'Amours, ki kiét en le fourchele;  
 Boutine avant et rains vaultes,  
 Ke manche d'ivoire entaillies  
 A ches coutiaus a demoisele.  
 Plate hanke, ronde gambete,  
 Gros braon, basse kevillete,  
 Pié vautic, haingre, a peu de car.  
 En li me sanloit tel devise.  
 Si cuit ke dessous se kemise  
 N'aloit pas li sourplus en dar.  
 Et ele perchut bien de li  
 Ke je l'amoie mieus ke mi,  
 Si se tint vers mi fierement;  
 Et com plus fiere se tenoit,  
 Plus et plus croistre en mi faisoit  
 Amour et desir et talent.  
 Avoec se merla jalousie,  
 Desesperanche et derverie.  
 Et plus et plus fui en ardeur  
 Pour s'amour et mains me connuï,  
 Tant c'ainc puis aaise ne fui,  
 Si oi fait d'un maistre un seigneur.  
 Boines gens, ensi fui jou pris

136

140

144

148

152

156

160

164

Par Amours, ki si m'ot souspris;  
 Car faitures n'ot pas si beles  
 Comme Amours les me fist sanler;  
 Mais Desirs les me fist gouser  
 A le grant saveur de Vaucheles.  
 S'est drois ke je me reconnoisse  
 Tout avant ke me feme engroisse  
 Et ke li cose plus me coust,  
 Car mes fains en est apaïés.

172

## RIKIERS

Maistre, se vous le me laissiés,  
 Ele me venroit bien a goust.

176

## MAISTRE ADANS

Ne vous en meskerroie a pieche.  
 Dieu pri ke il ne m'en meskieche;  
 N'ai mestier de plus de mehaing;  
 Ains vaurrai me perte rescourre,  
 Et, pour aprendre, a Paris courre.

180

## MAISTRE HENRIS

A ! biaux dous fieus, ke je te plaing,  
 Quant tu as chi tant attendu,  
 Et pour feme ten tans perdu !  
 Or fai ke sages, reva t'ent.

184

## GILLOS LI PETIS

Or li donnés dont de l'argent :  
 Pour nient n'est on mie a Paris.

## MAISTRE HENRIS

Lasi Dolans ! Ou seroit il pris ?  
 Je n'ai mais ke vint et neuf livres !

188

HANE LI MERCHIERS

Pour le cul Dieu! estes vous ivres?

MAISTRE HENRIS

Naie, je ne bui hui de vin.  
 J'ai tout mis en canebustin.  
 Honnis soit ki le me loa!

192

MAISTRE ADANS

K'i a? K'i a? K'i a? K'i a?  
 Or puis seur chou estre escolliers!

MAISTRE HENRIS

Biaus feus, fors estes et legiers,  
 Si vous aidérés a par vous.  
 Je sui uns vieus hom plains de tous,  
 Enfers et plains de rume et fades.

196

LI FISISCIENS

Bien sai de coi estes malades.  
 Foi ke doi vous, maistre Henri,  
 Bien voi vo maladie chi;  
 Ch'est uns maus c'on clame avarisse.  
 S'il vous plaist ke je vous garrisse,

200

204

Coieiment a mi parlerés.

Je sui maistre bien acanlés,  
 Sai des gens amont et aval  
 Cui je garirai de chest mal;

208

Nommeement en cheste vile  
 En ai jou bien plus de deus mille  
 Ou il n'a respas ne confort.  
 Halois en gist ja a le mort,  
 Entre lui et Robert Cosel,  
 Et che bieu le Faverel;  
 Aussi fait trestous leur lignages.

212

GILLOS LI PETIS

Par foi, che n'iert mie damages  
 Se cascuns estoit mors tous frois.

216

LI FISISCIENS

Aussi ai jou deus Ermenfrois,  
 L'un de Paris, l'autre Crespin,  
 Ki ne font fors traire a leur fin  
 De cheste cruel maladie,  
 Et leur enfant et leur lignie.

220

Mais de Halois est che grans hides,  
 Car il est de lui omicides;

224

S'il en muert, ch'iert par s'okison,  
 Car il acate mort pisson,  
 S'est grans merveille k'il ne crieve.

MAISTRE HENRIS

Maistre, k'est che chi ki me lieve?  
 Vous commissiés vous en chest mal?

228

LI FISISCIENS

Preudon, as tu point d'orinal?

MAISTRE HENRIS

Oie, maistre, vés ent chi un.

LI FISISCIENS

Fesis tu orine a enjun?

232

MAISTRE HENRIS

Oie.

LI FISISCIENS

Cha dont, Dieus i ait part.  
 Tu as le mal saint Lienart,  
 Biaux preudon, je n'en voeil plus vir.

MAISTRE HENRIS

Maistre, m'en estuet il gesir?

236

LI FISCIENS

Neuil, ja pour chou n'en gerrés.

J'en ai trois ensi airés

Des malades en cheste vile.

MAISTRE HENRIS

Ki sont il?

LI FISCIENS

Jehans d'Auteville,

Willammes Wagoz, et li tiers

A a non Adans Li Anstiers.

Cascuns est malades de chiaus

Par trop plain emplir leur bouchiaus;

Et pour ch'as le ventre enflé si.

240

DAME DOUCHE

Biaus maistre, consilliés m'aussi,

Et si prendés de men argent,

Car li ventres aussi me tent

Si fort ke je ne puis aler.

S'ai apotee, pour moustre

A vous, de trois lieues m'orine.

248

LI FISCIENS

Chis maus vient de gesir souvine,

Dame, che dist chis orinaus.

252

DAME DOUCHE

Vous en mentés, sire ribaus;

Je ne sui mie tel barnesse.

Onques pour don ne pour premesse

Tel mestier faire je ne vauc.

256

LI FISCIENS

Et j'en ferai warden ou pauc,

Pour acomplir vostre menchoigne.

Rainelet, il couvient c'on oigne

Ten pauc; lieve sus un petit.

Mais avant estuet c'on le nit.

Fait est. Rewarde en cheste crois

Et si di chou que tu i vois.

260

DAME DOUCHE

Bien voeil chertes c'on die tout.

264

RAINELES

Dame, je voi chi c'on vous fout.

Pour nului n'en chelera rien.

LI FISCIENS

Enhenc! Dieus! je savoje bien

Comment li besoigne en aloit.

Li orine point n'en mentoit.

268

DAME DOUCHE

Tien. Honnis soit te rousse teste!

RAINELES

Anwa? Che n'est mie chi feste.

272

LI FISCIENS

Ne r'en caut, Rainelet, biaus feus.

Dame, par amours, ki est chieus

De cui vous chel enfant avés?

DAME DOUCHE

Sire, puis ke tant en savés,

Le sourplus n'en chelera ja.

Chieus vieus leres le waigna,

Si puisse jou estre delivre.

276

RIKIERS  
Ke dit chele feme? Est ele ivre?  
Me met ele sus sen enfant?

280

DAME DOUCHE

Oie.

RIKIERS

N'en sai ne tant ne quant.

Quant fust avenus chieus affaires?

DAME DOUCHE

Par foi, il n'a encore waires.

284

Che fu un peu devant quaresme.

GILLOS

Ch'est trop boin a dire vo feme,  
Rikier; li volés plus mander?

RIKIERS

Hal gentieus horn, laissiés ester.

288

Pour Dieu, n'esmovés mie noise.

Ele est de si male despoise

K'ele croit chou ke point n'avient.

GILLOS

A Dieu foi, bien ait cui on crient!

292

Je tieng a sens et a vaillanche

Ke les femes de le Waranche

Se font cremir et ressoignier.

HANE

Li feme aussi Mahieu L'Anstier,

296

Ki fu feme Ernoul de le Porte,

Fait ke on le crient et deporte.

Des ongles s'aie et des dois

Vers le baillieu de Vermandois.

300

Mais je tieng sen baron a sage

Ki se taist.

RIKIERS

Et en che visnage

A chi aussi deus baisselates,

L'une en est Margos As Pumetes,

304

Li autre Aelis Au Dragon.

Et l'une tenche sen baron.

Li autre quatre tans parole.

GILLOS

A! vrais Dieus! aporte une estole :

308

Chieus a nommé deus anemis.

HANE

Maistre, ne soies abaubis

S'il me couvient nommer le voo.

ADANS

Ne m'en caut, mais k'ele ne l'oe.

312

Sen sai je bien d'aussi tenchans :

Li feme Henri des Arians,

Ki grate et resproe c'uns cas.

Et li feme maistre Thomas

316

De Darnestal, ki maint la hors.

HANE

Chestes ont chent diavles ou cors,

Se je fui onques fieus men pere.

ADANS

Aussi a dame Eve vo merc.

320

HANE

Vo feme, Adan, ne l'en doit waires.

LI MOINES

Seigneur, me sires sains Acaires

Vous est chi venus visiter.

Si l'aprouchés tout pour ourer,

324

Et si meche cascuns s'offrande,  
 K'il n'a saint desi en Irlande  
 Ki si beles miracles fache;  
 Car l'panemi de l'ome encache  
 Par le saint miracle devin,  
 Et si warist de l'esvertin  
 Communement et sos et sotes.  
 Souvent voi des plus ediotés  
 A Haspre no moustier venir  
 Ki sont haitié au departir;  
 Car li sains est de grant merite;  
 Et d'une abenghete peite  
 Vous poés bien faire dou saint.

MAISTRE HENRIS

Par foi, dont lo jou c'on i maint  
 Walet, ains k'il voistr empirant.

RIKERS

Or cha, sus, Walet, passe avant;  
 Je cuit plus sot de ti n'i a.

WALÈS

Sains Akaires, ke Dieus kia,  
 Donne m'assés de pois pilés,  
 Car je sui, voi, un sos clamés,  
 Si sui mout liés ke je te voi,  
 Et si r'aporc, si con je croi,  
 Biaux niés, un boin frommage cras;  
 Tout maintenant le mengeras.  
 Autre feste ne te sai faire.

MAISTRE HENRIS

Walet, foi ke dois saint Acaire,  
 Que vaurroies tu avoir mis

Et tu fusses mais a toudis  
 Si boins menestreus con tes peres ?

WALÈS

Biaux niés, aussi boins vieleres  
 Vaurroie ore estre comme il fu  
 Et on m'eüst ore pendu  
 Ou on m'eüst caupé le teste.

LI MOINES

Par foi, voirement est chieus beste.  
 Droit a s'il vient a saint Acaire.  
 Walet, baise le saintuaire  
 Errant, pour le presse qui sourt.

WALÈS

Baise aussi, biaux niés, Walaincourt.

LI MOINES

Hoi! Walet, biaux niés, va te sir.

DAME DOUCHE

Pour Dieu, sire, voellités m'oïr.  
 Chi envoient deus estrelins  
 Colars de Bailloel et Heuvins,  
 Car il ont ou saint grant fanche.

LI MOINES

Bien les connois très kes enfanche,  
 K'aloient tendre as pavillons.  
 Metés chi devons ches billons  
 Et puis les amenés demain.

WALÈS

Vés chi pour Wautier A le Main.  
 Faites aussi prier pour lui;

Aussi est il malades hui  
Du mal ki li tient ou chervel.

HANE

Or en faisons tout le veel,  
Pour chou c'on dist k'il se coureche.

LI COMMUNS

Moi!

LI MOINES

N'est il mais nus ki meche?  
Avés vous le saint ouvlié?

HENRIS DE LE HALE

Et vés chi un mencaut de blé  
Pour Jehan Le Keu, no serjant.  
A saint Acaire le commant :  
Piech'a ke il li a voué.

LI MOINES

Frere, tu l'as bien commandé.  
Et ou est il k'il ne vient chi?

HENRIS

Sire, li maus l'a rengrami,  
Si l'a on un petit coukiét.  
Demain reverra chi a piét,  
Se Dieu plaist, et il ara mieus.

LI PERES

Or cha, levés vous sus, biaux fieus,  
Si venés le saint aourer.

LI DERVÉS

Ke ch'est? Me volés vous tuer?  
Fieus a putain, leres erites,

Créés vous la ches ypocrites?  
Laiissés m'aler, car je sui rois.

LI PERES

Hal biaux dous fieus, seés vous cois,  
Ou vous arés des enviaus.

LI DERVÉS

Non ferai; je sui uns crapaus,  
Et si ne mengié fors raines.  
Escourés, je fach les araines :  
Est che bien fait? Ferai je plus?

LI PERES

Hal biaux dous fieus, seés vous jus,  
Si vous metés a genoillons,  
Se che non, Roberts Sommeillons,  
Ki est nouviaus prinches du pui,  
Vous ferra.

LI DERVÉS

Bien kiét de lui.  
Je sui mieus prinches k'il ne soit.

408

A sen pui canchon faire doit  
Par droit maistre Wautiers As Paus,  
Et uns autres leur paringaus  
Ki a non Thomas de Clari.  
L'autrier vanter les en oi.

412

Maistre Wautiers ja s'entremet  
De canter par mi le cornet,  
Et dit k'il sera couronés.

MAISTRE HENRIS

Dont sera chou au ju des dés,  
K'il ne quierent autre deduit.

416

## LI DERVÉS

Escoutés ke no vake nuit.  
Maintenant le vois faire prains.

## LI PERES

Hal sos puans, ostés vos mains  
De mes dras, ke je ne vous frape.

420

## LI DERVÉS

Ki est chieus clers a chele cape?

## LI PERES

Biaus feus, ch'est uns parisiens.

## LI DERVÉS

Che sanle mieus uns pois baiens.

424

Bau!

## LI PERES

Ke ch'est? Taisiés pour les Dames.

## LI DERVÉS

S'il li souvenoit des bigames,  
Il en seroit mains orgueilleus.

## RIKERS

Enhenc! maistre Adan, or sont deus.  
Bien sai ke cheste chi est voe.

428

## ADANS

Ke sét il k'il blasme ne loe?  
Point n'aconte a cose k'il die,  
Ne bigames ne sui je mie.  
Et s'en sont il de plus vaillans.

432

## MAISTRE HENRIS

Cherres, li meffais fu trop grans,  
Et cascuns le pape encosa,

Quant tant de boins clers deposa.  
Ne pourquant n'ira mie ensi,

436

Car aucun se sont aati,  
Des plus vaillans et des plus rikes,  
Qui ont trouves raisons rikes,

440

Qu'il prouveront tout en apert  
Que nus clers par droit ne dessert  
Pour mariage estre asservis;

444

Ou mariages vaut trop pis  
Ke demourer en soignantage.

Comment ont prelat l'avantage

D'avoir femes a remuier

Sans leur previllege cangier,

448

Et uns clers si pert se frankise

Par espouser en sainte eglise

Feme ki ot autre baron!

Et li fil a putain, laron,

452

Ou nous devons prendre peulture,

Mainent en pekiét de luxure

Et si goent de leur clergie!

Romme a bien le tierche partie

456

Des clers fais sers et amatis.

## GILLOS

Plumus s'en est bien aatis,

Se se clergie ne li faut,

K'il ravera che c'on li taut

460

Pour a metre un peson d'estoupes.

Li papes ki en chou or coupes

Est eureus quant il est mors :

Ja ne fust si poissans ne fors

464

C'ore ne l'eüst deposé.

Mal li eüst onques osé

Tolir previllege de clerc,  
Car il li eüst dit esprec,  
Et si eüst fait l'escarbote.

468

HANE

Mout est sages s'il ne radote.

Mais Mados et Gilles de Sains

Ne s'en atissent mie mains.

Maistre Gilles iert avocas,

Si metera avant les cas

Pour leur previllege ravoit,

Et dit k'il livrera savoir

Se Jehans Crespins livre argent.

Et Jehans leur a en couvent

K'il livrera de l'aubennaille,

Car mout iert dolans s'on le taille.

Chis fera du frait par tout fin.

472

476

480

MAISTRE HENRIS

Mais près de mi sont doi voisin,

En Chité, qui sont boin notaire,

Car il s'atissent bien de faire

Pour nient tous les escris du plait,

Car le fait tient a trop lait

Pour chou k'il sont andoi bigame.

484

GILLOS

Ki sont il?

MAISTRE HENRIS

Colars Fousedame,

Et s'est Gilles de Bouvignes.

Chist noteront par aaties,

Ensanle plaideront pour tous.

488

GILLOS

Enhenc! Maistre Henri, et vous,

Plus d'une feme avés eüe,

Et, savoir volés leur aüe,

Merre vous i couvient du voe.

492

MAISTRE HENRIS

Gillot, me faites vous le moe?

Par Dieu! je n'ai goutte d'argent:

Si n'ai mie a vivre gramment,

Et si n'ai mestier de plaider.

Point ne me couvient ressoignier

Les tailles pour cose ke j'aie.

Il prengnent Marïen Le Jaie,

Aussi sèt ele plais assés.

496

500

GILLOS

Voire voir, assés amassés.

504

MAISTRE HENRIS

Non fach; tout emporte li vins.

J'ai servi lonc rans eskievins,

Si ne voell point estre contre aus.

Le perderoie anchois chent saus

Ke j'ïssisse de leur acort.

508

GILLOS

Toudis vous tenés au plus fort:

Chou wardés vous, maistre Henri.

Par foi, encore est che bien chi

Uns des trais de le vielle danse.

512

LI DÈRVÉS

A! hail! Chis a dit c'on me manse

Le gueule. Je le vois ruer.

## LI PERES AU DERVÉ

Ai biaux dous feus, laissies ester.  
Ch'est des bigames k'il parole.

516

## LI DERVÉS

Et vés me chi pour l'apostole.  
Faites le dont avant venir.

## LI MOINES

Aimil! Dieus! K'il fait boin oïr  
Che sot la! car il dist merveillees.  
Preudon, dist il tant de brubeilles  
Quant il est ensus de le gent?

520

## LI PERES

Sire, il n'est onques autrement.  
Toudis rede il ou cante ou brait,  
Et si ne sét onques k'il fait,  
Encore sét il mains k'il dit.

524

## LI MOINES

Combien a ke li maus li prist?

528

## LI PERES

Par foi, sire, il a bien deus ans.

## LI MOINES

Et dont estes vous?

## LI PERES

De Duisans.

Si l'ai wardé a grant meskief.  
Eswardés k'il hoche le kief:  
Ses cors n'est onques a repos.  
Il m'a bien brisiét deus chens pos;  
Car je sui poitiers a no vile.

532

## LI DERVÉS

J'ai d'Anseis et de Marsile  
Bien oï canter Hesselin.  
Di je voir? Tesmoing che tatin.  
Ai je emploïét bien trente saus?  
Il me bat tant, chis grans ribaus,  
Ke devenus sui uns cholès.

540

## LI PERES

Il ne sét k'il fait li varlès.  
Bien i pert quant il bat sen pere.

## LI MOINES

Biaus preudon, par l'ame te mere,  
Fai bien : maine l'ent en maison.  
Mais fai chi avant t'orison  
Et offre du tien, se tu l'as,  
Car il est de veillier trop las;  
Et demain le ramentras chi,  
Quant un peu il ara dormi.  
Aussi ne fait il fors rabaches.

544

548

## LI DERVÉS

Dit chieus moines ke tu me baches?

552

## LI PERES

Nenil. Biaux feus, alons nous ent.  
Tenés, je n'ai or plus d'argent.  
Biaux feus, alons dormir un pau,  
Si prendons congiét a tous.

## LI DERVÉS

Bau!

556

## RIKECHE AURIS

K'est chou? Seront hui mais riotess?  
N'arons hui mais fors sos et sotes?

Sire moines, volés bien faire?  
 Metés en sauf vo saintuaire.  
 Je sai bien se pour vous ne fust  
 Ke piech a chi endroit eüst  
 Grant merveille de faerie :  
 Dame Morgue et se compaignie  
 Fust ore assise a cheste table:  
 Car ch'est droite coustume estavle  
 K'eles viennent en cheste nuit.

LI MOINES

Biaus dous sire, ne vous anuit :  
 Puis k'ensi est, je m'en irai.  
 Offrande hui mais n'i prendrai,  
 Mais souffrés viaus ke chainens soie  
 Et ke ches grans merveillees voie.  
 Nes kerrai, si verrai pour coi.

RIKECHE

Or vous taisiés dont trestout coi.  
 Je ne cuit pas k'ele demeure.  
 Car il est aussi ke seur l'eure:  
 Eles sont ore ens ou kenin.

GILLOS

J'oi le maisnie Hellekin,  
 Mien ensient, ki vient devant.  
 Et maine klokete sonnant.  
 Si croi bien ke soient chi près.  
 LI GROSSE FEME  
 Venront dont les fees après  
 GILLOS  
 Si m'ait Dieus. je croi c'oill.

RAINIELLS A ADAN

Aimi! sire, il i a peril.  
 Je vaurroie ore estre en maison.

ADANS

Tais t', il n'i a fors ke raison.  
 Che sont beles dames parees.

RAINIELLS

En non Dieu, sire, ains sont les fees.  
 Je m'en vois.

ADANS

Sié ti, ribaudiaus.

CROKESOS

*Me siet il bien li hurepiaux?*  
 K'est chou? N'i a il chi autrui?  
 Mien ensient, decheüs sui  
 En chou ke j'ai trop demouré;  
 Ou eles n'ont point chi esté.  
 Dites, me vielle reparee :  
 À chi esté Morgue li fee,  
 Ne ele ne se compaignie?

DAME DOUCHE

Nenil, voir, je ne les vi mie.  
 Doivent eles par chi venir?

CROKESOS

Oill, et mengier a loisir,  
 Ensi c'on m'a fait a entendre.  
 Chi les me couvenra attendre.  
 RIKECHE  
 A cui iés tu, di, barbustin?

Ki? Jou?

CROKESOS

RIKECHE

Voire.

CROKESOS

Au roi Hellekin,

Ki chi m'a tramis en message

A me dame Morgue le sage,

Ke me sire aime par amour;

Si l'atenderai chi entour,

Car eles me misent chi lieu.

RIKECHE

Seés vous dont, sire courlieu.

CROKESOS

Volentiers, tant k'eles ventront.

O! vés les chi.

RIKIERS

Voirement sont.

Pour Dieu, or ne parlons nul mot.

MORGUE

A bien vieignes tu, Crokesot.

Ke fait tes sires Hellekins?

CROKESOS

Dame, ke vostres amis fins.

Si vous salue; ier de lui mui.

MORGUE

Dieus beneie vous et lui!

CROKESOS

Dame, besoigne m'a carquie

Qu'il veut que de par lui vous die,

Si l'ortés quant il vous plaira.

620

MORGUE

Crokesot, sie t'un peit la;

Je t'apelerai maintenant.

Or cha, Maglore, alés avant,

Et vous, Arsile, d'après li,

Et jou meismes serrai chi,

Encoste vous en che debout.

MAGLORE

Vois, je sui assise de bout,

Ou on n'a point mis de coutel.

MORGUE

Je sai bien ke j'en ai un bel.

ARSILE

Et jou aussi.

MAGLORE

Et k'est che a dire

Ke nul n'en ai? Sui je li pire?

Si m'aii Dieus, peu me prisa

Ki estavli ne avisa

Ke toute seule a coutel faille.

MORGUE

Dame Maglore, ne vous caille,

Car nous de cha en avons deus.

MAGLORE

Tant est a mi plus grans li deus,

Quant vous les avés et jou nient.

ARSILE

Ne vous caut, dame; ensi avient.

Je cuit c'on ne s'en donna warde.

*Jeu de la Feuillee.*

4

640

## MORGUE

Bele douche compaigne, eswarde  
Ke chi fait bel et cler et net.

## ARSILE

S'est drois ke chieus ki s'entremet  
De nous appareillier tel lieu  
Ait biau don de nous.

644

## MORGUE

Soit par Dieu.  
Mais nous ne savons ki chieus est.

## CROKESOS

Dame, anchois ke tout chou fust prest,  
Ving je chi si ke on meroit  
Le tavle et c'on appareilloit;  
Et doi clere s'en entremetoient,  
S'oi ke ches gens apeloient  
L'un de ches deus Rikeche Auri,  
L'autre Adan, fil maistre Henri;  
S'estoit en une cape chieus.

648

652

## ARSILE

S'est bien drois k'il leur en soit mieus,  
Et ke cascade un don i meche.  
Dame, ke donrés vous Rikeche?  
Commenchiés.

656

## MORGUE

Je li doins don gent :  
Je voeil k'il ait plenté d'argent.  
Et de l'autre, voeil k'il soit teus  
Ke che soit li plus amoureux  
Ki soit trouvés en nul país.

660

## ARSILE

Aussi voeil je k'il soit jolis  
Et boins faiseres de canchons.

664

## MORGUE

Encore faut a l'autre uns dons.  
Commenchiés.

## ARSILE

Dame, je devise  
Ke toute se markandise  
Li viegne bien et monteplit.

668

## MORGUE

Dame, or ne faies tel despit  
K'il n'aient de vous aucun bien.

## MAGLORE

De mi, chertes, n'aront il rien.  
Bien doivent fallir a don bel  
Puis ke j'ai falli a coutel.  
Homnis soit ki rien leur donra!

672

## MORGUE

Hal dame, che n'avenra ja  
K'il n'aient de vous coi ke soit.

676

## MAGLORE

Bele dame, s'il vous plaisoit,  
Orendroit m'en deporterités.

## MORGUE

Il couvient ke vous le fachies,  
Dame, se de rien nous amés.

680

## MAGLORE

Je di ke Rikiers soit pelés  
Et k'il n'ait nul cavél devant.

684

De l'aure, ki se va vantant  
D'aler a l'escole a Paris,  
Voell k'il soit si atruandis  
En le compaignie d'Arras  
Et k'il s'ouvliit entre les bras  
Se feme, ki est mole e tenre,  
Si k'il perge et hache l'apente  
Et meche se voie en respit.

688

## ARSILE

Aimi! Dame, k'avés vous diti!  
Pour Dieu, rapelés cheste cose.

692

## MAGLORE

Par l'ame ou li cors me repose,  
Il sera ensi ke je di.

## MORGUE

Cheres, Dame, che poise mi :  
Mout me repenc, mais je ne puis,  
C'onques hui de rien vous requis.  
Je cuidois, par ches deus mains,  
Qu'il deüssent avoir au mains  
Cascuns de vous un bel jouel.

695

## MAGLORE

Ains comperront kier le courel  
K'il ouvlièrent chi a metre.

## MORGUE

Crokesot.

704

## CROKESOS

Dame.

## MORGUE

Se t'as letre  
Ne rien de ten seigneur a dire,  
Si vien avant.

## CROKESOS

Diens le vous mirel  
Aussi avoie jou grant haste.  
Tenés.

## MORGUE

Par foi, ch'est paine waste.  
Il me requiert chaiens d'amours,  
Mats j'ai men cuer tourné aillours.  
Di lui ke mal se paine emploie.

708

## CROKESOS

Aimi! Dame, je n'oseroie;  
Il me geteroit en le mer.  
Ne pourquant ne poés amer,  
Dame, nul plus vaillant de lui.

712

## MORGUE

Si puis bien faire.

## CROKESOS

Dame, cui?

## MORGUE

Un demoisel de cheste vile,  
Ki est plus preus ke tel chent mile,  
Ou pour noient nous travaillons.

716

CROKESOS

Ki est il?

MORGUE

Robers Sommeillons.

Qui sét d'armes et de keval.

Pour mi jouste amont et aval

Par le país a tavle ronde.

Il n'a si preu en tout le monde

Ne ki s'en sache mieus aidier.

Bien i parut a Mondidier

S'il jousta le mieus ou le pis.

Encore s'en deut il ou pis,

Es espauls et ens es bras.

CROKESOS

Est che nient uns a uns vers dras,

Roiiés d'une vermeille roie?

MORGUE

Ne plus ne mains.

CROKESOS

Bien le savoie.

Me sire en est en jalousie

Trés k'il jousta a l'autre fie,

En cheste vile, ou Markiét droit.

De vous et de lui se vantoit.

Et tantost k'il s'en prist a courre,

Me sire se mucha en pourre

Et fist sen keval le gambet

Si ke caïr fist le varlet

Sans assener sen compaignon.

MORGUE

Par foi, assés le dehaigne on;

Non pruec me sanle il trop vaillans,

Peu parliers et cois et chelans,

Ne nus ne porte meilleur bouke.

Li personne de lui me touke

Tant ke je l'amerai; ke vaut che?

ARSILE

Le cuer n'avés mie en le cauche,

Dame, ki pensés a tel home;

Entre le Lis voir et le Somme

N'a plus faus ne plus buhotas.

Et se veut monter seur le tas

Tantost k'il repaire en un lieu.

MORGUE

S'est teus?

ARSILE

Ch'est mon.

MORGUE

De le main Dieu

Soie jou sainnie et benite!

Mout me tieng ore pour despite

Quant pensoie a tel cacogigneur

Et je laissoie le graigneur

Prinche ki soit en faerie.

ARSILE

Or estes vous bien conseillie,

Dame, quant vous vous repentes.

MORGUE

Crokesot.

CROKESOS

Me dame.

MORGUE

Amistés

Porte ten seigneur de par mi.

CROKESOS

Me dame, je vous en merci

De par men grant seigneur le roi.

Dame, k'est che la ke je voi

En chele roe? Sont che gens?

MORGUE

Nenil, ains est essamples gens.

Et chele ki le roe tient

Cascune de nous apartient;

Et s'est très dont k'ele fu nee

Muiele, sourde et avulee.

CROKESOS

Comment a ele a non?

MORGUE

Fortune.

Ele est a toute rien commune,

Et tout le mont tient en se main.

L'un fait povre hui, rike demain,

Ne point ne sét cui ele avanche.

Pour chou n'i doit avoir fanche

Nus tant soit haut montés en roche;

Car, se chele roe bescoche,

Il le couvient descendre jus.

CROKESOS

Dame, ki sont chil doi lassus

Dont cascuns sanle si grans sire?

MORGUE

Il ne fait mie boin tout dire :  
Orendroit m'en deporterai.

MAGLORE

Crokesot, je le te dirai.

Pour chou ke courechie sui,

Hui mais n'espernerai nului.

Je n'i dirai hui mais fors honte.

Chil doi lassus sont bien du conte.

Et sont de le vile seigneur.

Mis les a Fortune en honneur.

Cascuns d'aus est en sen lieu rois.

CROKESOS

Ki sont il?

MAGLORE

Ch'est sire Ermentfrois

Crespins et Jakemes Louchars.

CROKESOS

Bien les connois, il sont escars.

MAGLORE

Au mains regnent il maintenant

Et leur enfant sont bien venant,

Qui regner vaurront après eus.

CROKESOS

Li quel?

MAGLORE

Vés en chi au mains deus.

Cascuns siut sen pere drois poins.

Ne sai ki chieus est ki s'embruke.

Et chieus autres ki la trebuke,  
A il ja fait pille ravane?

804

CROKESOS

Non, ch'est Thomas de Bourriane,  
Ki soloit bien estre du conte;

Mais Fortune ore le desmonte  
Et tourne chou dessous desseure.

808

MAGLORE

Pour tant on li a couru seure  
Et fait damage sans raison.

812

Meismement de se maison  
Li voloit on faire grant tort.

ARSILE

Pekiet fist ki ensi l'a mort,  
Il n'en eüst mie mestier.

816

Car il a laissié sen mestier  
De draper pour brasser goudale.

MORGUE

Che fait Fortune ki l'avale.  
Il ne l'avoit point desservi.

CROKESOS

Dame, ki est chis autres chi  
Ki si par est nus et descaus?

820

MORGUE

Chieus, ch'est Leurins li Gauleaus,  
Ki ne puet jamais relever.

ARSILE

Dame, si puet bien, par lever  
Aucune bele cose amont.

824

Dame, volentés me semont  
K'a men seigneur tost m'en revoise.

MORGUE

Crokesot, di lui k'il s'envoise  
Et k'il fache ades bele kiere,

828

Car je li iere amie kiere  
Tous les jours mais ke je vivrai.

CROKESOS

Me dame, seur chou m'en irai.

832

MORGUE

Voire, di li hardement,  
Et si li porte che present  
De par mi. Tien, boi anchois, viaus.

CROKESOS

Me siét il bien li hurepians?

836

MORGUE

Beles dames, s'il vous plaisoit,  
Il me sanle ke tans seroit  
D'aler ent, ains k'il ajournast.

840

Ne faisons chi plus de sejour,  
Car n'ahert ke voisons par jour  
En lieu la ou nus hom trespast.  
Alons vers le Pré erraument,  
Je sai bien c'on nous i atent.

844

MAGLORE

Or tost, alons ent par ihuec;  
Les vieilles femes de le vile  
Nous i atendent.

MORGUE

Est chou guile?

Vés dame Douche nous vient pruec.

848

MAGLORE

DAME DOUCHE

Et k'est che ore chi, beles dames?

Ch'est grans annis et grans difames

Ke vous avés tant demouré.

J'ai annuit faire l'avanwarde,

Et me fille aussi vous pourwarde

Toute nuit a le Crois ou Pré.

852

La vous avons nous atendues

Et pourwardees par les rues.

Trop nous i avés fait veillier.

856

MORGUE

Pour coi, la Douche?

DAME DOUCHE

On m'i a fait

Et dit par devant le gent lait,

Uns hom ke je voeil manhier;

Mais, se je puis, il iert en biere,

Ou tournés chou devant derriere

Devers les piés ou vers les dois.

Je l'arai bien tost a point mis

En sen lit, ensi ke je fis

L'autre an Jakemon Pilepois

Et l'autre nuit Gillon Lavier.

864

MAGLORE

Alons, nous vous irons aidier.

Prendés avoec Agnès vo fille,

Et une ki maint en Chité,

Qui ja n'en avera pité.

868

Feme Wantier Mulet?

MORGUE

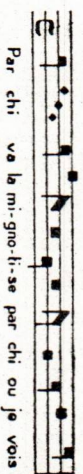
DAME DOUCHE

Ch'est chille.

872

Alés devant et je m'en vois.

LES FEES CANTENT



*Par chi va la mignotise,*

*Par chi ou je vois.*

LI MOINES

Aimi! Dieus, ke j'ai sommeilliéti!

876

HANE LI MERCIERS

Marie! Et j'ai adès veillier.

Faites, alés vous ent errant.

LI MOINES

Frere, ains arai mengiét avant,

Par le foi ke doi saint Acaire.

880

HANE

Moines, volés vous dont bien faire?

Alons a Raoul Le Waisdier :

Il a aucun rehaignet d'ier,

Bien puet estre k'il nous donra.

884

LI MOINES

Trop volentiers. Ki m'i menra?

HANE

Nus ne vous menra mieus de moi;

Si trouverons laiens, je croi,

Compaignie ki la s'embat,

888

Faitiche, ou nus ne se combat :  
Adan, le fil maistre Henri,  
Veelet et Rikeche Auri,  
Et Gillot Le Petit, je croi.

892

## LI MOINES

Par le saint Dieu et je l'ouroi.  
Aussi est chi me cose bien.  
Et si vés chi un crespel, tien,  
Ke ne sai queus caitis offri.  
Je n'en conterai point a ti,  
Ains sera de commenchement.

896

## HANE

Alons ent dont ains ke li gent  
Aient le taverne pourprise.  
Ewardés, li tavle est ja mise  
Et vés la Rikeche d'encoste.  
Rikeche, veistes vous l'oste ?

900

## RIKIERS

Oie, il est chaiens. Rauelet !

904

## LI OSTES

Veés me chi.

## HANE

Ki s'entremet  
Dou vin saktier ? Il n'i a plus ?

## LI OSTES

Sire, bien soiés vous venus !  
Vous voeil je fester, par saint Gile !  
Sachies c'on vent en cheste vile.  
Tastés, jel venc par eskievins.

908

LI MOINES  
Volentiers, cha dont.

## LI OSTES

Est che vins ?  
Tel ne boit on mie en couvent.  
Et si vous ai bien en couvent  
K'auan ne vint mie d'Auchoirre.

912

## RIKIERS

Or me prestés donques un voirre,  
Par amour, et si seons bas.  
Et che sera chi li rebas  
Seur coi nous meterons le pot.

916

## GILLOS

Ch'est voirs.

## RIKIERS

Ki vous mande, Gillot ?  
On ne se puet mais aisier !

920

## GILLOS

Che ne fustes vous point, Rikier.  
De vous ne me doi loer waires.  
Que ch'est ? Me sires sains Acaires  
A il fait miracles chaiens ?

924

## LI OSTES

Gillot, estes vous hors du sens ?  
Taisiés. Que mal soiés venus !

## GILLOS

Ho ! biaux ostes, je ne di plus.  
Hane, demandés Rauelet  
S'il a chaiens nul rehaignet  
K'il ait d'ersoir repus en mue.

928

## LI OSTES

Oie; un herenc de Gernemue,  
Sans plus, Gillot, je vous oc bien.

932

## GILLOS

Je sai bien ke vés chi le mien.  
Hane, or li demandés le voe.

## LI OSTES

Le ban fach ke r'ostes le poe,  
Et k'il soit a tous de commun.  
Il n'afert point c'on soit enfrun  
Seur le viande.

936

## GILLOS

Bé Ch'est jus.

## LI OSTES

Or metés dont le herenc jus.

## GILLOS LI PETIS

Vés le chi, je n'en gousterai,  
Mais un petit assaierai  
Che vin ains c'on le par essiaue.  
Il fu voir escaudés en iaue,  
Si sent un peu le rebouture.

940

944

## LI OSTES

Ne dites point no vin laidure,  
Gillot, si ferés courtoisie.  
Nous sommes d'une compaignie,  
Si ne le blasmes point.

## GILLOS LI PETIS

Non fach je.

948

## HANE LI MERCHERS

Vois ke maistre Adans fait le sage  
Pour chou k'il doit estre escoliers.  
Je vi k'il se sist volentiers  
Avoeqes nous pour desjuner.

952

## ADANS

Biaus sire, ains couvient meürer,  
Par Dieu! je ne le fach pour el.

## MAISTRE HENRIS

Va i, pour Dieu! Tu ne vaus mel.  
Tu i vas bien quant je n'i sui.

956

## ADANS

Par Dieu! sire, je n'irai hui  
Se vous ne venés avoec mi.

## MAISTRE HENRIS

Va dont, passe avant, vés me chi.

## HANE LI MERCHERS

Aimi! Dieus! Con fait escolier!  
Chi sont bien emplotet denier!  
Font ensi li autre a Paris?

960

## RIKECHE

Vois, chieus moines est endormis.

## LI OSTES

Et or me faites tout escour:  
Metons li ja sus k'il doit tout  
Et ke Hane a pour lui jué.

964

## LI MOINES

Aimi! Dieus! Ke j'ai demouré!  
Ostes, comment va nos affaires?

968

## LI OSTES

Biaus ostes, vous ne devés waires.  
 Vous finerés mout bien chaitens.  
 Ne vous annuit mie, j'i pens.  
 Vous devés doze saus a mi.  
 Merchés ent vo boin ami,  
 Ki les a chi perdus pour vous.

972

## LI MOINES

Pour mi?

## LI OSTES

Voire.

## LI MOINES

Les doi je tous?

## LI OSTES

Oïl voir.

## LI MOINES

Ai je dont ronkiét?  
 J'en eüsse aussi boin markiét,  
 Che me sanle, en l'Enganerie.  
 Et n'a il as dés jué mie  
 De par mi ne a me requeste.

980

## LI OSTES

Vés chi de cascun le foi preste  
 Ke che fu pour vous k'il jua.

## LI MOINES

Hé! Dieus! A vous con fait ju a,  
 Biaus ostes, ki vous vaurroit croire!  
 Mauvais fait chaitens venir boire  
 Puis c'on conkie ensi le gent.

984

## LI OSTES

Moines, païés; cha, men argent  
 Ke vous me devés. Est che plais?

988

## LI MOINES

Dont deviegne jou aussi fais  
 Ke fu li hors du sens annuit!

## LI OSTES

Bien vous poist et bien vous annuit,  
 Vous waitérés chaitens le coc,  
 Ou vous me lairés cha che froc.  
 Le cors arés et jou l'escorche.

992

## LI MOINES

Ostes, me ferés vous dont forche?

## LI OSTES

Oie, se vous ne me païés.

996

## LI MOINES

Bien voi ke je je sui conkiés,  
 Mais ch'est li daerraine fois.  
 Par mi chou m'en irai je anchois  
 K'il reviegne nouvians escos.

1000

## LI FISCIENS

Moines, vous n'estes mie sos,  
 Par men kief, ki vous en alés.  
 Chertes, seigneur, vous vous tûés.  
 Vous serés tout paralaïque,  
 Ou je tieng a fausse fisique,  
 Quant a cheste eure estes chaitens.

1004

## GILLOS

Maistre, bien caïés de vo sens,  
 Car je ne le pris une nois.  
 Seés vous jus.

1008

## LI FISCIENS

Cha, une fois  
Me donnés, s'il vous plaist, a boire.

## GILLOS

Tenés; et mengiés cheste poire.

## LI MOINES

Biaus ostes, escoutés un peu :  
Vous avés fait de mi vo preu;  
Wardés un petit mes rellkes,  
Car je ne sui mie ore rikkes;  
Je les racaterai demain.

1016

## LI OSTES

Alés, bien sont en sauve main.

## GILLOS

Voire, Dieus!

## LI OSTES

Or puis preeschier.  
De saint Acaire vous requier,

1020

Vous, maistre Adan, et a vous, Hane,  
Je vous pri ke cascuns recane  
Et fache grant sollempnité  
De che saint c'on a abevré,  
Mais ch'est par un estrange tour.

1024

## LI COMPAGNON CANTENT

*Aie se siét en haute tour.*  
Biaus ostes, est che bien canté?

## LI OSTES

Bien vous poés estre vanté  
C'onques mais si bien dir ne fu.

1028

## LI DERVÉS

Ahors! Le fu! Le fu! Le fu!  
Aussi bien cante jou k'il font.

## LI MOINES

Li chent diavle aporté vous ont!  
Vous ne me faites fors damage.  
Vo pere ne tieng mie a sage  
Quant il vous a ramené chi.

1032

## LI PERES AU DERVÉ

Chertes, sire, che poise mi.  
D'autre part, je ne sai ke faire,  
Car, s'il ne vient a saint Acaire,  
Ou ira il querre santé?  
Chertes, il m'a ja tant coustré  
K'il me couvient querre men pain.

1036

## LI DERVÉS

Par le mort Dieu, je muir de fain.

1040

## LI PERES AU DERVÉ

Tenés, mengiés dont cheste pume.

## LI DERVÉS

Vous i mentés, ch'est une plume.  
Alés, ele est ore a Paris.

1044

## LI PERES

Biaus sire Dieus, con sui honnis  
Et perdus, et k'il me meskiéti!

## LI MOINES

Chertes, ch'est trop bien emploïét.  
Pour coi le ramené vous chi?

1048

## LI PERES

Hé! sire, il ne feroit aussi  
En maison fors desloiauté.  
Ier le trouvai tout emplumé  
Et muchiet par dedens se keute.

1052

## MAISTRE HENRIS

Dieus! Qui est chieus qui la s'akeute.  
Boi bien! Le glout! Le glout! Le glout!

## GILLOS

Pour l'amour de Dieu, ostonz tout,  
Car se chieus sos la nous keurt seure,  
Pren le nape, et tu, le pot tien.

1056

## RIKECHE

Foi ke doi Dieu, je le lo bien,  
Tout avant ke il nous meskieche.  
Cascuns de nous prengne se pieche.  
Aussi avons nous trop veilliet.

1060

## LI MOINES

Ostes, vous m'avés bien pillié,  
Et s'en i a chi de plus rikes;  
Toutes eures, cha mes relikes.  
Vés chi doze sans ke je doi.  
Vous et vo taverne renoi;  
Se j'i reviang, diavles m'en porche!

1068

## LI OSTES

Je ne vous en ferai ja forche.  
Tenés vos relikes.

## LI MOINES

Or chal!  
Honnis soit ki m'i amena!  
Je n'ai mie apris tel affaire.

1072

## GILLOS

Di, Hane, i a il plus ke faire?  
Avons nous chi rien ouvlié?

## HANE

Nenil, j'ai tout avant osté.  
Faisons l'oste ke bel li soit.

1076

## GILLOS

Ains irons anchois, s'on m'en croit,  
Baiser le ferre Nostre Dame  
Et che chierge offrir, k'ele flame:  
No cose nous en ventra mieus.

1080

## LI PERES

Or cha, levés vous sus, biaux fieus,  
J'ai encore men blé a vendre.

## LI DREVÉS

Ke ch'est? Me volés mener pendre,  
Fieus a putain, leres prouvés?

1084

## LI PERES

Taisiés. C'or fussiés enterrés,  
Sos puans! Ke Dieus vous honnisse!

## LI DREVÉS

Par le mort Dieu, on me compisse  
Par la desseure, che me sanle.  
Peu faut ke je ne vous estranle.

1088

## LI PERES

Aimi! Or tien che crokepois.

## LI DREVÉS

Ai je fait le noise du prois?

## LI PERES

Nient ne vous vaut, vous en venrés.

1092

## LI DERVES

Alons, je sui li espousés.

## LI MOINES

Je ne fach point de men preu chi,

Puis ke les gens en vont ensi,

N'il n'i a mais fors baisselotes,

Enfans et garchonaille. Or fai,

S'en irons; a saint Nicolai

Commenche a sonner des cloketes.

1096

EXPLICIT LI JEUS DE LE FEUILLÉE.

## VARIANTES

*Titre* : Li Jus Adan P, C'est le Jeu Adan le Boçu d'Ar-  
 raz Pb, C'est li commencement du Jeu Adan le Boçu V —  
*Le premier interlocuteur n'est désigné dans aucun ms.* —  
 3 Or a. PbV — 4 Por ce vieng a v. t. ainçois p. c. Pb, Ancoi  
 sui a v. t. venus p. c. V — 5 Dire n. p. mie a. V — 7 j. n'ert  
 si e. Pb, j. si n'ert e. V — 8 Quar bien g. m. Pb, Car en g.  
 m. gist souvent g. s. V — 9 Ne pourtant n'ai jou mie c. V,  
 j. n'ai pas c. s. m. t. p. Pb — 10 n'a. en a. V — 11 Si qu'enc.  
 p. i. a. Pb, Si k'enc. en p. i. a. t. V — 12 Or revois a Pb V —  
 12 : 12 Or se lieve un personnage et respont V — 15 : 16 Or  
 respont Adans V — 17 : 18 Et uns autres respont V —  
 18 Ouail p. m d. V. l. libre Pb — 19 v. que s. V — 21 : 22  
 Or respont uns autres a celi V — 23 : 24 Or respont Adans  
 V — 26 que venroit a. V — 27 Et qu'il m'e. p. m. a. V —  
 29 D'A. le soulas et l. V — 32 j. le torne Pb, j. l'atourne V —  
 33 : 34 Or li respont uns autres V — 34 Et q. dev. l. PbV  
 — 35 : 36 Et Adans respont V — 36 : 37 Et cieus li res-  
 pont V — 41 Qu'ele i. d. s. PbV — 41 : 42 Et respont Adans V  
 — 42 que j'en f. V — 43 P. l. espaentier metrai Pb — 44 : 45  
 Et cieus li respont V — 46 N. p. l. c. a. c. n. t. V — 47 Ne.  
 n'e. V — 50 P. e. garde a Pb, Eusies pris garde a V — 50 :  
 51 Et Adans li respont V — 51 P. f. cil (V cis) dist par d.  
 PbV — 52 A. que p. V — 53 Qu'il Pb, Qi se f. V — 54 e.  
 un tel p. PbV — 55 Que l. Pb — 56 v. dont vers l. Pb —  
 57 fu P, sui Pb — 59 l'apreté d. V — 60 Quant l. Pb — 61  
 Car n. n'i c. P, Et n. Pb — 62 c. que mie v. Pb — 63  
 Estes PbV — 64 D. e. c. e. v. e. flori Pb, V. e. c. e. frés e.  
 flouri V — 65 omis dans V — 67 Courans P, Clere s. PbV

— 68 vient V — 70 Q. m. s. ore et p. *Pb* — 71 Qu'ele e. donc b. *Pb*, vers omis dans *P* — 73 O. sanle c. et m. *PbV*, *P* omet et — 74 : 74 Or respont li persoun de devant V — 78 Ne s. *Pb* — 78 : 79 Et respont Adans V — 79 : 79 Et cieus lui V — 80 : 81 Et respont Adans V — 81 Tproutp R. V, Trop R. *Pb*, Ha Riquier *P* — 82 Quar A. l. g. s. e. *Pb* — 83 Que c. *Pb*, Et de g. si e. V — 84 s. si g. *P* — 86 Q. c. s. b. u. *PbV* — 88 D'o. c. cler et bien luisant *Pb*, D'o. c. et r. e. fourmiant V — 92 omni *P* — 94 p. samblance a. *PbV* — 96 D'un b. p. pourtrait d. *P*, p. contrass d. V — 100 s. vais *P* — 105 Et r. *P*, E. simple regart a. *Pb*, E. rouart s. a. V — 106 Et s. *Pb*, Et se d. V — 108 Compasse *P*, Porsivant p. *Pb*, Poursievans p. V — 108-109 intervertis dans *P* — 113 muees *Pb* — 114 P. par mi l. *PbV* — 115 n. venroit m. *PbV*, m. achiest *P* — 117 Con l. *Pb* — 118 a. le p. *Pb* — 119 au c. *Pb*, a c. V — 120 F. e. v. plus que r. *PbV*, *P* omet et — 121 en denture *Pb*, ententure V, *P* omet et — 122 Et a. *PbV*, foucelé V — 124 Trus k'as V — 125 Omni et gros *P* — 127 b. e. ert d. *Pb*, S. p. g. e. b. d. V — 128 S. se c. *PbV* — 129 q. pas n'encrunchoient *Pb* — 132 Mes e. e. c. *Pb*, Et e. e. c. V — 133 Q. rewardast V, r. ses b. *PbV* — 134 n. si b. *Pb*, n. li b. V — 135 j. et g. *Pb* — 138 moustre *PbV* — 139 Puis l. *PbV* — 140 Tout p. a. V — 141 D. c. et h. d. p. et b. *PbV* — 144 B. a. a. r. V — 145 Com mences V — 147 P. jambe *Pb* — 148 G. bran b. quillete V — 150 E. l. avoit itel d. *P* — 151 S. croi q. d. la c. *Pb*, Et croi q. d. le c. V — 152 N'a. point l. V — 153-164 omis dans V — 154 plus que *Pb* — 155 m. chierement *Pb* — 156 p. chiere s. *Pb* — 157 En mon cuer p. c. f. *Pb* — 159 s'en m. *Pb* — 161 ert e. ardent *Pb* — 163 p. aise je n. f. *P*, T. c'onques a. *Pb* — 164 f. du m. s. *Pb* — 165 Bone gent *Pb*, Bele gent V — 166 Pour amour V, qui n'avoit surpris *Pb* — 167 n'eut point s. V — 168 Q'Am. V; le me f. *PV*, le mes f. *Pb* — 169 Et d. *P*, le me f. *PbV* — 170 dernier vers de V — 171 Se. tens que j. m'en r. *Pb* — 173 Ne que *Pb* — 174 rapaiez *Pb*; dernier vers de *Pb*, qui le fait suivre de :  
Explicit uns geus. Les leçons qui suivent sont de *P* — 231

Oïl — 233 Oïl — 245 : 246 Douce dame — 282 Oïl — 292 A di f. — 302-302 Rikece — 308 estoile — 345 j. vous v. — 400 Vers ajouté au bas de la page, pas de la main du copiste — 451 q. ait a. — 518 apostolle — 523-524 La rubrique li peres est d'une écriture moderne — 542 fait omis — 553 anons n. — 626 E. je m. serai c. — 628 assie debout — 632 n. ne. i a s. — 672 i. nient — 690 Et qu'il — 718 teus c. m. — 721 du chev. — 729 Ens esp. — 834 E. se l. — 836 hie-lepians — 836 : 837 Dame douce — 904 Que — 930 dessoit — 931 Oïl u. — 935 b. fai q. — 944 S. set u. — 980 : 981 Hane li merciers — 991 Ce vers et la rubrique li ostes sont écrits au bas de la page, de la main, semble-t-il, du rubricateur — 996 Oïl — 998 darraïne — 1000 : 1001 Maistres Hentis — 1053 se keute

## NOTES

V. 1. Adam porte la cape des clercs parisiens (cf. v. 422-423, 654).

V. 3. « Avertir un songe » signifie « détourner les événements annoncés dans un songe, leur donner une direction » : Al Mahon, a bien avertis Che qu'en dormant m'iert ore avis (Bodel, *Jeu de S. Nicolas*, p. 203).

V. 5-6. Même allusion dans le *Congé d'Adam* :

Mais il i a maint faus devin  
Qui ont parlé de men couvin,  
Dont je ferai cascun honteus,  
Car je ne serai mie teus  
Qu'il m'ont jugié a leur osteus,  
Quant il parloient après vin (str. xiiii).

V. 7. *Revenir*, sortir de l'enchantement.

V. 8. Proverbe souvent cité.

V. 9-10. Adam aime à proclamer ce qu'il a gagné au service d'Amours et à celui de sa femme. Il l'a déjà dit dans le jeu-parti XI, str. xvii (voir ci-dessus, p. xiv). Il le répète dans son *Congé* :

Ains ai en vo serviche apris,  
Car j'estoie nus et despris  
Avant de toute courtesie (str. v).

V. 11. Proverbe connu.

V. 13. *issi* « est issu » (non pas : *quitta*).

V. 17. Il ne s'agit pas d'un ouvrage dont R. Amion serait l'auteur. On pourrait supposer que *soutiens en sen livre* équivalait à *doctus cum libro*, et traduire ainsi les deux vers sui-

vants : « Je vous le vends pour deux deniers : il ne sait que ce qu'il y a dans son livre. » Guesnon a donné une autre interprétation, qui est certainement préférable : il voit dans le livre d'Amion le registre de caisse d'un habile commerçant, et traduit ainsi les v. 18-19 : « Pour deux deniers la livre : là se borne tout son savoir » (*M. A.*, XV, 147). Le ms. *Pb*, qui n'est pas picard, donne *le libre* : le est bien au masculin (dans *P* et *V*, qui sont picards, le peut être aussi bien féminin que masculin) ; mais, d'autre part, *libre* pourrait être la résolution de l'abréviation de livre (*libra*). Dans *Renart le Contrefait* (version A), un marchand de drap, offrant sa marchandise au client, lui dit :

Je ne prain que .ii. sous au livre.  
(Tarbé, *Poètes de Champagne antérieurs au siècle de François I<sup>er</sup>*, I, p. 55.)

V. 24-25. Cf. dans *Robin et Marion* : Qui si loing getés ma proliere (v. 87).

V. 48-49. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet (Év. de Mathieu, XIX, 6 ; de Marc, X, 9).

V. 50. Proverbe, appliqué par Adam à la même circonstance dans son *Dit d'Amours* : A l'engrener ne me connu (v. 71).

V. 52. Ce vers est une expression empruntée à la langue des tailleurs de pierre et signifie « sans dévier de la ligne tracée » (d'autres exemples dans *Romania*, XVIII, 288).

V. 55-56. Allusion à un proverbe, cité dans le *Dit d'Amours* sous la forme : Deus fois se point Qui contre aiguillon escauchire (v. 131-132).

V. 66. Dans une chanson, Adam dit à sa future femme :

Mar fui a le fontenele  
Ou je vous vi l'autre jour,  
Car sans cuer fui au retour.

(de Couss., p. 42 ; Berg., p. 163.)

V. 79-80. Adam s'est peut-être souvenu de ces deux vers d'Ovide :

Hoc est uxores quod non patiaur amari :  
Conveniunt illas cum volvere viri.

(*De Arte Amandi*, III, 585-586.)

V. 81. Tprout, Tprout! (*Jeu de S. Nicolas*, de Bodel, p. 183 et p. 184).

V. 89. Les cheveux blonds étaient de rigueur dans le type littéraire de la beauté des femmes au moyen âge.

V. 101. *Oeil sec*. Dans une chanson, Adam parle des « vairs iens, ses et agus » de sa dame (de Couss., p. 104; Berg., p. 240).

V. 104. Suivant le sens habituel de l'expression « a dangier », on pourrait la traduire ici par « à peine, rarement », c'est-à-dire : les paupières étaient sans battement. Mais le sens de « a dangier » paraît être plutôt dans ce vers : « à volonté ».

V. 111-113. Cf., du même auteur, parlant de la même dame :

Mais vair oeil, blanche maïsele,  
Rians et vermelle entour.

(de Couss., p. 41; Berg., p. 163.)

V. 140. L'expression « pis camuset » se trouve aussi dans une chanson de Guillaume d'Amiens (Godfroy, *Suppl.*).

V. 144. *Boutine avant et rains vaultes*. Les statues avaient l'habitude de représenter les femmes avec le ventre saillant et les reins cambrés.

V. 145. *Ke* est à traduire par « comme »; de même au v. 315. Cette construction est fréquente dans les œuvres d'Adam : cuers durs c'aimans (de Couss., p. 42; Berg., p. 163); Vermelle que rose... clere que solaus (de Couss., p. 76; Berg., p. 281); Vous cantés c'uns ors menestreus (*Robin et Marion*, v. 749).

V. 152. Van Hamel a justement remarqué que le portrait de Petronilla, dans les *Lamentations* de Matheolus, « rapelle, autant par les détails que par l'antithèse entre la

beauté de la fiancée et la laideur de la femme mariée », le portrait de Maroie dans le *Jeu de la Ficuille* (*Les Lamentations de Matheolus*, II, p. 148); j'irais volontiers plus loin que lui, en disant que Mathieu a connu les vers d'Adam.

Le même portrait de Maroie, sans la caricature qui l'accompagne ici, se retrouve dans un moter d'Adam (de Couss., p. 266) :

Chies bien seans,

Ondès, fremians,

Plains frous, relusans et parans,

Regars atraians,

Vairs, humeliens,

Carillans et frians,

Nés par mesure au viaire alterans,

Bouchete rians,

Vermellete, a dens blans,

Gorge bien naissans,

Col reploians,

Pis durs et poignans,

Boutine souslevans,

Maniere avenans,

Et plus li remanans

Ont fait tant d'encans

Que pris est Adans.

V. 170. On a vu généralement dans Vauchelles l'abbaye cistercienne du même nom située dans le diocèse de Cambrai, où Adam aurait été « a l'escole »; le sens du v. 170 serait alors : l'internat de Vauchelles avait aiguisé ma sensibilité. Il n'est pas sans intérêt de remarquer à ce propos que, dans une chanson dévote, où Adam note les vices du clergé séculier et des ordres religieux, il met les Cisterciens hors d'atteinte de l'« anemi » (de Couss., p. 109; Berg., p. 502). Guesnon croyait qu'il s'agit plutôt d'un village plus proche d'Arras, Vauchelles-les-Authie (*M. A.*, XIV, 199; XV, 171; XXXVIII, 175), mais cette hypothèse n'explique pas comment ce village aurait avivé les désirs du jeune homme. A. Tobler voyait dans Vauchelles un jeu de mots licencieux (*Vauchelles*, nom d'un village, et *vauchelles*, petites vallées)

(*Vern. Beit.*, II, 281) : il avait raison. Il est certain que les calembours de ce genre sont bien dans le goût de l'époque et du pays.

L'emploi figuré du mot *saveur* (littéralement : sauce), dans le sens qu'il a ici, se retrouve dans d'autres poésies d'Adam : à la vue d'une dame qui a des traits de son amie, il « se delite » à la saveur de celle-ci (de Couss., p. 126; Berg., p. 466); une femme est soulagée de ses peines quand elle sent sur elle, « a la saveur » de son ami, une ceinture que celui-ci lui a donnée (de Couss., p. 258). L'expression n'a peut-être pas exactement la même valeur dans une chanson où Adam dit que sa souffrance lui plait parce qu'il la prend « a saveur » de jouissance (de Couss., p. 57; Berg., p. 212).

V. 192. Monmerqué et Michel traduisent : « J'ai tout mis en gage »; mais *canebustin* est le nom d'un récipient; en l'espece, l'estomac de maître Henri, qui fait ici un jeu de mots (cf. au v. 244 un emploi analogue du mot *bouchians*).

V. 194. Même exclamation dans le *Jeu de S. Nicolas*, de Jean Bodel (*Théât. fr. au m. d.*, p. 194).

V. 196. Cf. Legiers estes et grans et fors (*Courtois d'Arras*, v. 465).

V. 214. Le mot *bielu* m'est inconnu. Le manuscrit présente quelques cas de la diphtongaison de *l'e* entravé, et précisément dans ce vers il écrit *Faveriel* et dans le vers précédent *Costiel*, mais *Robert*. J'avais donc pensé d'abord que *bielu* était pour *biestu*. J'hésite aujourd'hui à ajouter une *s* à ce mot. Guesnon croyait que *bielu* « est une déformation ironique de *boisieux* » (*M. A.*, XXVIII, 199); il reste permis d'y voir autre chose. Le vers présente d'ailleurs une autre difficulté : la famille *Faverel* est une des plus souvent mentionnées dans les actes d'Arras aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles; jamais son nom n'est, comme ici, précédé de l'article.

V. 226. Cf. Ki li vendi tel pissonnier On i peüst mengier le mort (*Chans. et Diis*, VIII, 14-15).

V. 231. Le manuscrit donne *oil*, de même aux v. 233, 931, 996, et *oue* au v. 904; *oil* fausse la mesure du v. 931, il la

fausserait de même au v. 904; la leçon *oie* s'impose donc dans ces deux cas. J'ai étendu la même correction aux v. 231, 233, 996, où la mesure ne l'exigeait pas, mais où le sens et les habitudes des poètes artésiens le demandaient. Des rimes telles que *oie* : *joie*, par exemple dans le fableau d'*Festula* (v. 103-104), prouvent qu'il faut écrire *oie* et non *oje*.

V. 233. *Dieus i ait part*, formule employée avant de commencer une action : *Eis avant*, que *Dieus i ait part* (*Courtois d'Arras*, v. 487).

V. 261. *Lieve sus* peut signifier « lève-toi » ou « lève ton pouce ».

V. 263. *Cheste crois*, tracée sur le pouce.

V. 268. L'exclamation ironique *enhenc* se retrouve avec la même valeur aux v. 428, 492, et dans le *Jeu de Robin et Marton*, v. 512.

V. 271. Dame Douche donne un soufflet à Raineler.

V. 278. Le ms. donne *viex*, c'est-à-dire *vieux*, qui peut représenter *vil* + *s* aussi bien que *viel* + *s*. Le scribe écrit, en effet, *gentierx*, *flex*, etc., pour *gentius*, *fius*. Voyez ci-dessus, p. XIX-XX.

V. 292. L'expression *a foi* n'est pas rare dans les textes artésiens : *Jeu de S. Nicolas*, de Bodel, p. 177, 192; *Courtois d'Arras*, v. 430; *Chansons et Diis*, v. 78, etc.

V. 304-305. La maison des *Pumettes* et celle du *Dragon* étaient voisines sur le Petit-Marché (E. Morel, *Plan d'Arras-Ville en 1382*, p. 91-92).

V. 308. Une étole pour exorciser.

V. 315. Voir la note du v. 145.

V. 320. Dame Ève votre mère aussi a « chent diavles ou cors ».

V. 327. *Miracles*, ici féminin au pluriel, sera masculin au singulier deux vers plus bas. Il est des deux genres dans le *Jeu de S. Nicolas* de J. Bodel.

V. 337. *Vous* est le régime de *faire*. Se faire bien de quel-  
qu'un signifie entrer dans les faveurs de quelqu'un.

V. 343-344. *Waler* demande des pois pilés (écrasés) parce

qu'il est sot; cette association d'idées est le plus ancien témoignage du développement singulier pris par l'expression *pois pilés* (les Sotties, par exemple, seront souvent appelées *Jeus de pois pilés*). Lorsque le « dervé » dit (v. 424) qu'Adam « sanle uns pois batiens », peut-être prétend-il qu'il a l'air d'un sot. Il semble y avoir d'ailleurs au v. 344 un jeu de mots : *Pois Pilés* serait un surnom de Walet. Le *Nérol. art.* mentionne « Pois Pilés Waleš » en 1283, terme de la Penrecôte (fol. 30 a).

V. 347. *Biaus niés* est un mot de Walet; il le répète chaque fois qu'il prend la parole, et le moine, quand il l'envoie s'asseoir, ne manque pas de l'appeler *biaus niés* (v. 363).

Dans le *Jeu de Robin et Marion*, la bergère donne à son ami du « fromage cras », qu'elle a apporté dans son corsage (v. 147, 150).

V. 358. *Beste*, parce que, s'il était mort, il ne pourrait pas être « boins vieleres ».

V. 362. Walet vient de baisser le reliquaire.

V. 372. Guesnon se demandait si Waüter A le Main n'est pas le même que « Vitulus Waüter », inscrit au *Nérologe* en 1278 (M. A., XXVIII, 200); les beuglements qui accueillent l'entrée en scène du personnage rendent cette hypothèse très séduisante; il semble cependant qu'elle doive être écartée : *A le Main* est un nom de famille, qu'on trouve déjà au xii<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire de Wimmann (*Aubertus ad Manum*, p. 214); *Veel* (*Vitulus*) en est un autre (*Ibid.*, p. 213-214 et *passim*). Waüter A le Main et Waüter Veel sont donc vraisemblablement deux personnages distincts.

V. 389. Ce *levés vous* ne s'expliquerait guère si le fou et son père n'étaient assis sur l'un des côtés de la scène ou parmi les spectateurs.

V. 400. Il fait le geste de jouer de la trompette.

V. 404-406. Cette menace à un fou ne doit pas être prise à la lettre; elle a été suggérée par le désir de mettre Robert Sommeillon sur le tapis. Ce personnage évidemment n'assistait pas à la représentation. Nous ne sommes pas à « sen pui » (cf. v. 408 et suiv.).

V. 406. On a bien « kiïét » en le nommant prince du pui.

V. 414. Dans le *Jeu de Robin et Marion*, deux « cornours » jouent du « cornet » (v. 715). Ici il y a équivoque voulue entre l'instrument de musique et le cornet à dés (cf. v. 416).

V. 415. *Couronés* au pui; c'est-à-dire qu'il y aura le prix pour sa chanson.

V. 419. Le fou saute sur le dos de son père.

V. 424. Voir la note des v. 343-344.

V. 425. Le fou fait le geste d'aboyer contre Adam. Les *dames* sont les fées qu'on attend.

V. 426. Le mot bigame désigne non seulement le clerc qui s'est marié plus d'une fois (v. 493), mais aussi celui qui a épousé une veuve (v. 451).

V. 428. *Or sont deus*, « et de deux ». La première s'adresse à Robert Sommeillon (v. 406 et suiv.), la seconde à Adam, suivant Rikier.

V. 429. Adam n'ayant été marié qu'une fois, il faudrait, pour qu'il fût bigame, qu'il eût épousé une veuve. Il ne semble pas que ce soit son cas.

V. 459. Je suppose qu'il faut voir ici un jeu de mot sur *clergie*, qui signifiait « état de clerc » et « instruction de clerc » : la phrase aurait un double sens : « Si sa science ne lui fait pas défaut » et « Si le titre de clerc ne lui est pas enlevé », c'est-à-dire, en définitive, « Si on ne lui prend rien », « il recouvrera tout ce qu'on lui aura pris ».

V. 461. *Pour a metre*, au prix de.

V. 469. Je ne vois pas ce que signifie « faire l'escarbot ». Endes de Cheriton dit que les clercs mariés sont appelés escarbots, parce qu'ils ont quitté la fleur pour l'ordure (cf. A.-G. Van Hamel, *Les Lamentations de Mathéolus*, II, p. cxliiv). On sait que l'escarbot remue et éparpille les excréments.

V. 481. *Fin* est adjectif, qualifiant *frat*.

V. 502-503. Cette plaisanterie n'a de sens que si Marie Le Jale touche à maistre Henri : ce peut être sa femme ou plutôt sa bru. On sait que celle-ci s'appelait Marie. On a déjà vu (v. 311, 321) qu'elle savait « assés de plais ».

- V. 506. Ce vers prouve que Henri était depuis longtemps ou avait été longtemps employé à l'échevinage, mais pas qu'il avait quitté cet emploi.
- V. 513. L'expression « savoir la vieille danse », au sens de « être habile, madré », n'est pas rare dans les anciens textes (*Roman de la Rose*, v. 3936; Gautier de Coinci, éd. Poquet, col. 717, v. 429; *Quinte joies de mariage*, p. 123 de l'éd. elzévirienne).
- V. 538. Le fou frappe son père.
- V. 545. On remarquera que le moine, porteur de reliques qui guérissent de la folie, se montre, à plusieurs reprises, importuné de la présence d'un fou (cf. la note du v. 1032).
- V. 557. Adam et Rikier dressent et servent une table (cf. v. 648-655).
- V. 581 : 582. *Li grosse feme*, dame Douche.
- V. 590. Ce vers, répété par le messager à son départ (v. 836), était probablement chanté, bien qu'il ne soit pas accompagné de sa musique dans le manuscrit.
- V. 595. *Reparee* peut être un compliment et signifier « parée, ornée »; ce mot peut signifier aussi « rajournée par des artifices de toilette ». Il ne semble pas que *reparer* ait jamais pris le même sens figuré que son synonyme *rafaitier*.
- V. 600. On se rendait favorables les fées en leur préparant une bonne table.
- V. 603. *A cui tes tu*. Même expression dans le *Jeu de S. Nicolas*, p. 169.
- V. 609. *Metre lieu*, donner rendez-vous.
- V. 612. Ce vers, ainsi coupé, se retrouve dans le *Jeu de Robin et Marion*, v. 432.
- V. 613. Tous les hommes, sauf Croquesot, se dissimulent.
- V. 617. Minuit est passé.
- V. 629. Dans la *Belle au bois dormant* de Perrault, une fée se dépite et se venge parce qu'elle n'a pas un aussi riche couvert que ses compagnes.
- V. 689. Cf. dans *Robin et Marion* : Si te senti je tenre et mole (v. 552).

- V. 694. Ce vers ne représente pas clairement l'union de l'âme et du corps.
- V. 697. *Mais je ne puis*, je n'en puis mais, je ne puis que me repentir.
- V. 699. « Je vous aifi de mes deus mains » (*Chans. et Dits*, V, 73) : « par la main destre Dont je vos tieng » (*Brain*, v. 1928-1929).
- V. 708. Croquesot remet une lettre à Morgue, qui la lit.
- V. 719. *Nous* est régime, et non sujet, de *travallions*.
- V. 748. Il semble que ce vers signifie : « Vous avez le cœur haut placé »; mais c'est le contraire qu'Arville doit dire, à moins qu'elle ne parle ironiquement. Dans un couplet attribué à Marcabrun, il est dit que l'homme qui s'avillit pour de l'argent a le cœur sous le nombril, « soiz l'embo-rilh » (éd. Dejeanne, p. 188). Les Anglais, dans des expressions où le cœur est considéré comme le siège, non de l'amour, mais de l'énergie, disent encore qu'on a le cœur dans les chausses, dans les souliers, dans le talon (Murray, *Dictionnaire*, V, p. 162).
- V. 750. Cf. Ki soit entre le Lis et Somme (*Congés* de Fasloul, v. 364).
- V. 752. *Monter seur le tas*, dominer, avoir le premier rang.
- V. 802. Vers omis dans le manuscrit.
- V. 806-819. Thomas de Bourriane avait été condamné récemment (cf. ci-dessus, p. xii), on ne sait ni pourquoi ni à quelle peine. Depuis, ses amis obtinrent du roi la revision de son procès, et la ville d'Arras dut restituer à ses enfants 360 livres parisis. Plus tard, vers 1289, des adversaires anonymes et passionnés de Jacquemon Pouchin, chargeant celui-ci de méfaits si nombreux « c'on n'aroit jamais tout recordé », l'accusent d'avoir, étant échevin, pourchassé par haine la sentence prononcée contre Thomas de Bourriane. Mais rien ne prouve que cette accusation soit fondée, ni même, si elle est justifiée, qu'elle avait déjà pris corps en 1276; encore moins qu'Adam s'y soit associé en visant Jacquemon Pouchin dans le v. 814 de la *Feuillée*. On ne saurait, en tout cas, par le rapprochement de ce vers avec ceux

où l'auteur du *Congé* (str. ix) remercie Jacquemon Pouchin d'avoir appuyé sa demande de subvention pour aller à Paris continuer ses études, en tirant un argument pour prétendre que le Jeu n'est pas d'Adam.

V. 824. *Aucune chose est suiet de lever.*

V. 836. Croquesot, après avoir bu, s'en va en chantant et en agitant ses sonnettes (cf. la note du v. 590).

V. 868-873. J'ai écrit jadis (*Romania*, XXXII, 391) que ce sixain avait été ajouté; je ne le crois plus. Un autre exemple de *chille* se trouve dans un acte d'Arras du xiii<sup>e</sup> siècle, publié dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1898, p. 26.

V. 874-875. Ce refrain se retrouve dans deux motets (G. Raynaud, *Recueil de motets français*, nos LXXI et CCXXIV), dont l'un est d'Adam (de Couss., p. 258), et dans le *Tournoi de Chauvenci* (éd. Delmotte, v. 1302). Voici la traduction en notation moderne, par M. J.-B. Beck, de la mélodie donnée dans le texte :



V. 893. *Par le saint Dieu* revient souvent dans *Robin et Marion*, v. 116, 584, 595, 716.

V. 897. Je ne le porterai pas à ton compte.

V. 907. Le tavernier s'adresse au moine.

V. 910. *Par eshtevins*, sous le contrôle des échevins. Dans le *Jeu de S. Nicolas*, de Bodel, le tavernier vend de même son vin « au ban de la ville » (p. 169).

V. 931. Dans le *Jeu de S. Nicolas*, le tavernier annonce « caus herens et vin d'Aucheurre » (p. 168).

V. 933. Gillot s'empare du hareng.

V. 942-943. J'ai corrigé la leçon du manuscrit, qui donne *par essiaue*. J'ai hésité entre *-aue* et *-ave*.

V. 944. *Rebouture*. Dans le *Jeu de S. Nicolas*, de Bodel, le tavernier vante son « vin qui n'est mie boutés » (p. 192). V. 967. Le moine se réveille.

V. 970. Cf. « Et nous finerons bien chaitens » (*Jeu de S. Nicolas*, de Bodel, p. 183).

V. 971. Le tavernier feint de calculer.

V. 992. *Le coc*, le chant du coq, le jour.

V. 995. Cf. *Robin et Marion*, v. 352 : « Chertes, dont me feres vous forche ».

V. 1001. Le médecin arrive.

V. 1017. Le moine sort.

V. 1025. Premier vers d'une chanson de toile perdue.

V. 1029. La scène suivante se passe hors de la taverne.

V. 1032. On ne voit pas bien quel dommage le fou fait au moine; mais on sait pourquoi celui-ci est de mauvaise humeur.

V. 1043. Le fou jette la pomme.

V. 1053. C'est probablement de l'extérieur que le fou s'accoude sur l'appui de la fenêtre ouverte et boit dans les verres qui y sont déposés (cf. v. 917).

V. 1054. *Boi bien* était une formule pour engager à boire (cf. *Jeu de S. Nicolas*, p. 169).

V. 1058. La nappe, le pot et les autres pièces (v. 1061) que les compagnons emportent paraissent être les mêmes objets qui ont déjà figuré sur la table des fées.

V. 1063. Le moine est rentré dans la taverne.

V. 1072. Cf. « Car n'ai pas apris tel afaire », dans *Courtois d'Arras*, v. 578. Le moine sort de la taverne.

V. 1078. La « ferre » était peut-être exposée sous une feuille (voir p. 1x).

V. 1080. Tous les buveurs s'en vont.

V. 1092. Le fou et son père quittent la scène.

V. 1097. *Or fai*, allons.

V. 1098-1099. On pourrait ponctuer autrement ces deux vers, en supposant que le moine, s'adressant à un « cleryon », lui dit : « Allons, nous irons à S. Nicolas; commence à sonner tes clochettes. » Mais, d'une part, le manuscrit met un point après *irons*, et, d'autre part, on ne voit pas ce que serait devenu, pendant les scènes précédentes, l'acolyte du moine, si celui-ci en avait eu un.

## INDEX DES NOMS PROPRES

- ACAIRE (saint), guérit de la folie, 322 et s.; son monastère est à Haspre, 333. — Le rôle de patron des fous lui est souvent attribué au moyen âge. Dans une satire artésienne du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, il est dit seigneur de Sottinghem, pays des sots (Jeanroy et Guy, *Chansons et Dits artésiens*, XIX, 79-80); dans *Renart le Nouvel*, il est invoqué par le lion (v. 4886), qui se sent devenir « forsené ». Matheolus rappelle que saint Acaire prêtera la garde des fous à celle des veuves (*Lamentations*, v. 986). Le traducteur de Matheolus jure « par saint Acaire de Haspre » (v. 1069, 3130). Eustache des Champs dit que les « hors du sens » vont à saint Acaire (IX, 182) et mentionne le mal de saint Acaire (VIII, 54, X, xxix), etc.
- ADAM, auteur et personnage du Jeu. Voir P. III-VIII.
- ADAM LI ANSTIER. Voir L'ANSTIER.
- AELIS AU DRAGON, jeune femme ou fille queulleuse, 305. Voir la note du v. 305.
- AUGÈS, fille de dame Douche, 869.
- A LE MAIN (Wautrer), fait ofrande à saint Acaire, 372-376. Voir la note du v. 372.
- AMON (Rikier), clerc, 16-21. — Son père, riche bourgeoise, mort en 1249, s'appelait aussi Acaire (saint), guérit de la folie, 322 et s.; son monastère est à Haspre, 333. — Le rôle de patron des fous lui est souvent attribué au moyen âge. Dans une satire artésienne du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, il est dit seigneur de Sottinghem, pays des sots (Jeanroy et Guy, *Chansons et Dits artésiens*, XIX, 79-80); dans *Renart le Nouvel*, il est invoqué par le lion (v. 4886), qui se sent devenir « forsené ». Matheolus rappelle que saint Acaire prêtera la garde des fous à celle des veuves (*Lamentations*, v. 986). Le traducteur de Matheolus jure « par saint Acaire de Haspre » (v. 1069, 3130). Eustache des Champs dit que les « hors du sens » vont à saint Acaire (IX, 182) et mentionne le mal de saint Acaire (VIII, 54, X, xxix), etc.
- ANSTIER (LI). Voir L'ANSTIER.
- ARRAS (HENRI DES). Voir HENRI.
- ARRAS MENTIONNÉ, 29, 087.
- ARSULE, fée, personnage du Jeu, 614-875.
- AS PAUS (Wautrer), 409. — Probablement de la même famille que d'autres As Paus qui vivaient à Arras à cette époque, et desquels le plus connu est Guillaume, échevain (voir *Chans. et Dits art.*, 141; M. A., XIII, 142).
- AS PUMETRES (MARGOT). Voir MARGOT.
- AUCHOIRRE (vin d'), 914. Auxerre. — Les vins de Bourgogne étaient au moyen âge très estimés; c'est du vin d'Auxerre qu'on boit dans les tavernes du *Jeu de S. Nicolas de J. Bodel* et dans *Controis d'Arras*. Au DRAGON (AELIS), voir AELIS. Auri (Rikier), appelé familièrement Rikeche, marié, 286; marchand, 668. — Le *Nécrol. art.* mentionne « Aurtis Rikiers » en 1301, terme de la S. Remi (fol. 34 e). « Aurie feme Rikier » en 1300, terme de la S. Remi (fol. 34 c). Parmi les clercs mariés dont la réclamation a provoqué la sentence rendue par la Cour de Rome en 1254 (cf. p. x, n. 1) figure *Riccoris Auri/abert*, qui doit être identifié avec Rikier Auri (M. A., XV, 163, n. 2). Ce rapprochement semble appuyer la graphie *Aurti* plutôt que *Aurti*.
- AUTREVILLE (JEHAND'). Voir JEHAND.
- BAILLOEL (COLART DE). Voir COLART.
- BOURRIANE (THOMAS DE). Voir THOMAS.
- BOUVIGNIES (GILLES DE). Voir GILLES.
- CAUBIARS (LI). Voir LE CAUVAU.
- CHITRE, 483, 870. — Arras comprenait deux agglomérations bien distinctes : d'une part, la Cité, avec la cathédrale; d'autre part, la Ville, avec l'abbaye de Saint-Waast. CLARI (THOMAS DE). Voir THOMAS.
- COLART DE BAILLOEL, client de saint Acaire, 366.
- COLART FOUSDAME. Voir FOUSDAME.
- COSEL (ROBERT), avare, 213. — Connu comme banquier; il est mort en 1284 (M. A., XXVIII, 399).
- CRESPIN (EMENETROI), avare, 219; puissant personnage, jouissant de la faveur du comte, 794; a des enfants, 798. — On a quelques renseignements sur lui : il perdit sa femme en 1275; il prêtait de l'argent au comte d'Artois en 1274; il est inscrit au *Nécrol. art.* en 1277, terme de la Purification. Son fils Jacqueson figure déjà dans un acte de 1269 (H. Guy, *Essai*, p. 436; M. A., XII, 260).
- CRESPIN (JEHAND'), clerc bigame, riche, 477 et s. — Il existait simultanément plusieurs Jean Crespin; celui dont il est ici question pourrait être le frère d'Ermenetroi, qui figure encore dans un acte de 1299; Eude Favel, mentionnée dans un document de 1299 comme « femme de feu Jean Crespin », était probablement sa veuve.
- CROIS OU PRÉ, 834. Le Pré, 843, était un quartier, anciennement une prairie, au nord de la Ville; entre le Pré et le Jardin, autre quartier, une place s'appelait la « Crois ou Pré ».
- CROKESOR, messager de Hellekin, personnage du Jeu, 590-836.
- DARNESTAL (THOMAS DE). Voir THOMAS.
- DES ARJANS (HENRI). Voir HENRI.
- DOUCHE (dame), personnage du Jeu, 246-872; elle a une fille nommée Agnès, 869. — Elle est inscrite au *Nécrol. art.* en 1279, au terme de la Pentecôte (fol. 29 c).
- DRAGON (AU). Voir AELIS AU DRAGON.
- DUBANS, pays du « deré », 531. — Village à 6 km. ouest d'Arras.
- ENGARNERIE, pays des filous, 978. — Il y a ici un jeu de mots; plusieurs villes du Nord

avaient une rue de l'Enga-  
nerie; il en était probable-  
ment de même à Arras : le  
*Nécr. art.* mentionne « Peus  
de l'Enganerie »; « Jehan de  
l'Anghenerie », bourgeois  
d'Arras, est mentionné dans  
un acte de 1364 (H. Guy, *Es-  
sai*, p. 570).

ERMENFROI CRESSPIN. Voir CRES-  
PIN.

ERMENFROI DE PARIS, avare, 218.

— Riche bourgeois, men-  
tionné dans les *Chans. et  
Dits*, XXIV, 111, et inscrit au  
*Nécr. art.*, en 1277, terme de  
la Pentecôte (fol. 28 f.).

ERNOU, DE LE PORTE, premier  
mari de la femme de Mahieu  
L'Austrier, 297.

EVV, mère de Hane Le Mer-  
chier, 320.

FAYRELI, avare, 214. — Les  
membres de la famille Fave-  
rel étaient nombreux; les  
prénoms ne suffisent pas à  
les distinguer; l'un était sur-  
nommé le « viel », un autre  
le « Hefru » (*Chans. et Dits*,  
p. 126); un troisième le « bois-  
teus » (*Congés* de Fastoul,  
v. 491); il est possible que  
l'épithète « bieu » du Jeu en  
caractérise un quatrième. Cf.  
la note du v. 214.

FORTUNE et sa route, 766 et s.

FORSEDADE (COLART), clerc bi-  
game, notaire, 482-491.

Fousedame n'est pas un nom  
de comédie, mais le nom  
d'une famille bourgeoise  
d'Arras : « Fout se dame  
Marg. » figure au *Nécr. art.*  
à la date de 1290, terme de  
la S. Remi (fol. 31 f.).

GERNEVE (hareng de), 931. —  
Yarmouth, en Angleterre, cé-  
lèbre dès le moyen âge par la  
pêche et l'exportation des ha-  
rengs.

GILLE (par saint), 908.

GILLES DE BOUVIGNES, clerc bi-  
game, notaire en Cité, 482-  
491. — Mentionné dans des  
actes de 1282, 1292, 1299 (M.  
A., XXVIII, 201).

GILLES DE SAMS, clerc bigame,  
471 et s. — Mentionné dans  
un acte de 1275-1276 comme  
avocat du chapitre d'Arras  
(M. A., XXVIII, 201).

GILLON LAVIER. Voir LAVIER.

GILLOT LE PERRI, personnage  
du Jeu, 34-1074. — Le nom  
de Gillot Le Petit figure deux  
fois dans les *Congés* de B.  
Fastoul (v. 255, 547), et semble  
y désigner deux personnages  
différents. Gillot Le Petit est  
jugé dans un jeu-parti entre  
Briemel et Grievier. Gillot Le  
Petit, sergent héritaire, est  
nommé dans plusieurs actes  
des archives d'Arras à partir  
de 1277 (M. A., XV, 169, n. 1).

HALÉ (HENRI DE LE). Voir HENRI.

HALOI, avare, 212, 223. —  
« Pierres Le Waisdier, dit  
Haloi », est mentionné dans  
un document de 1289 (M. A.,  
XXVIII, p. 225); « Halois  
Pierres » figure au *Nécr.* en  
1289, terme de la S. Remi  
(fol. 31 d); « le feme Haloy »  
en 1300, terme de la Purifi-  
cation (fol. 34 c). Un « Alot »,  
probablement le même, est  
nommé dans les *Congés* de  
Fastoul, v. 339.

HANE LE MERCHIER. Voir LE  
MERCHIER.

HASPRE (monastère de), où sont  
les reliques de saint Acaire,  
333. — Haspres, cant. de Bou-  
chain, arr. de Valenciennes  
(Nord). Voir ACAIRE (saint).

HELLIKIN, roi de lecture, 578,  
604, 614. — Sur ce per-  
sonnage et sa « maison », voir  
*Romania*, XXXII, 422.

HENRI DE LE HALÉ, personnage

du Jeu, père d'Adam. Voir  
p. III-IV.

HENRI DES ARANS. Sa femme  
« a chent diavles ou cors »,  
314.

HESSLIN, chanteur de geste,  
537. — Le « jongleur Hesselin »  
est inscrit au *Nécr. art.*, en  
1203, au terme de la Purifi-  
cation (fol. 32 d).

HEUVIN, client de saint Acaire,  
366. — Ce nom se présente  
dans deux pièces des *Chans.  
et Dits*; dans l'une, il s'agit  
d'un cithariste endurci, frère  
de Jacques de le Capelle  
(XVIII, 99); dans l'autre, de  
Heuvin le Clop, accusé d'avoir  
trompé le fisc (XXIV, 55).  
Celui-ci est mort en 1273 (M.  
A., XIII, 149, n. 4); « Baudé,  
fil le seigneur Heuvin », est  
mentionné dans les *Congés*  
de Fastoul, v. 270. Un Jean  
Heuvin est mort en 1272 (Guy,  
*Essai*, p. 444, n. 2).

ISLANDE (desi en), 326.

JAIR (MARIEN LE). Voir LE JAIE.

JAKEON LOUCHART. Voir LOU-  
CHART.

JAKEON PILPROIS. Voir PIL-  
PROIS.

JEHAN CRESSPIN. Voir CRESSPIN.

JEHAN D'AUTEVILLE, 240. — Il  
est inscrit dans le *Nécr. art.*,  
en 1281, terme de la Purifica-  
tion (fol. 29 f); sa femme, en  
1272, au terme de la Pente-  
côte (fol. 27 d).

JEHAN LE KEU. Voir LE KEU.

KEU (JEHAN LE). Voir LE KEU.

L'AUSTRIER (ADAM), aime trop la  
bonne chère, 242. — C'est un  
des bienfaiteurs de B. Fas-  
toul (*Congés*, v. 505); il est  
mort en 1288 (Guy, *Essai*,  
p. 428, n. 3).

L'AUSTRIER (MAHIEU), a épousé la

veuve, peu commode, d'Er-  
nou de le Porte, 266-297. —  
Sur ce riche bourgeois d'Ar-  
ras, voir *Chans. et Dits*, p. 108.  
Voir aussi ci-dessus, p. XI et  
p. XV, n. 3.

LAVIER (GILLON), malade, v. 867.  
— Lavier est peut-être une  
faute pour *Lantier* (cf. p. IV,  
n. 1).

LE CAUVELAU (LEURIN), 822. —  
Un « Le Cauvelau » figure  
dans le *Nécr. art.*, en 1281,  
au terme de la Pentecôte  
(fol. 29 d). D'autres Cauve-  
lau sont connus.

LE JAIE (MARIEN), 502. Voir la  
note des v. 502-503.

LE KEU (JEHAN), sergent, a be-  
soin de saint Acaire, 381. —  
Un « Le Keus Jehan » est  
inscrit au *Nécr. art.*, en 1294,  
terme de la Pentecôte (fol. 32 c).

LE MERCHIER (HANE), person-  
nage du Jeu, 189-1076. — Il  
est mentionné parmi les ar-  
balétriers de qui B. Fastoul  
prend congé (*Congés*, v. 680).

LE PERRI (GILLOT). Voir GILLOT.

LEURINS LI CAUVELAUS. Voir LE  
CAUVELAU.

LE WAISIER (RAOUL), appelé fa-  
milièrement Rauclet, taver-  
nier, « il ostes », personnage  
du Jeu, 882 à la fin.

LENAERT (mal saint), obésité (?),  
234.

Lis (le), 750, la Lys, affluent de  
l'Escaut.

LOUCHART (JAKEON), puissant  
personnage, qui jout de la  
faveur du comte, 795; a des  
enfants, 798. — C'est de lui  
que B. Fastoul prend congé  
sous le nom « Jaquemon  
Loucart », fils de « seigneur  
Englebert » (*Congés*, v. 158-  
159). Un de ses fils, qui s'ap-  
pela aussi Jaquemon, était  
surnommé Barbe dor. Barbe  
dotée; un autre Jaquemon,  
son cousin, était surnommé

Garci. Il est toujours difficile et souvent impossible d'identifier ces homonymes.

MADOT, clerc bigame, 471. — Si Jean Madot, le neveu d'Adam (cf. p. vi), était sensiblement plus jeune que son oncle, comme il est légitime de le supposer, ce n'est probablement pas lui, mais son père, par conséquent le beau-frère d'Adam, qui était déjà bigame à l'époque où le Jeu fut écrit. « Madoc Jehans » figure au *Nécr. art.*, en 1287, terme de la Purification (fol. 31 a). MAGLORE, fée, personnage du Jeu, 614-875.

MAHERU L'ANSSTIER. Voir L'ANSSTIER.

MAIN (A LE). Voir A LE MAIN. MARGOT AS PUMETRES, jeune femme ou fille forcée en gueur, 304. Voir la note au v. 304.

MARIE, la sainte vierge, 877. MARIEN LE JAR. Voir LE JAR et MAROIR. — Marien est la forme du régime de Marie et de Maroie.

MARKIET (le), une des places d'Arras, 735.

MAROU, femme d'Adam le Bossu, commère de Gillot Le Petit, 35; son portrait, 68 et s.; est querelleuse, 311, 321. Cf. la note des v. 502-503.

MARSIEU, personnage de chansons de geste, 356. — Voir ma *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*.

MERCHIER (Le). Voir LE MERCHIER.

Monsieur (joute à), 726. — Mondidier, chef-lieu d'arr. du dép. de la Somme. Il est peut-être fait allusion aux mêmes fêtes de Mondidier dans les *Chans. et Dits*, XV, 98. MORGUE, fée, 504, 506, 606; per-

sonnage du Jeu, 614-875. — Le nom de cette fée revient souvent dans la littérature du moyen âge.

MULET (Wautier), habite la Cité, 870; sa femme, 872. — Wautier Mulet est cité dans les *Chans. et Dits*, XIX, 33. Il est inscrit dans le *Nécr. art.*, en 1274, au terme de la Pentecôte (fol. 28 c). Cf. p. xi, n. 1.

PARIS. Adam doit y aller à l'école, 6, 12, 181, 187, 685; mentionne, 1044. PARIS (ERKENFROI DE). Voir ERKENFROI.

PAUS (AS). Voir AS PAUS.

PERRI (Le). Voir GULLOT.

PILLEPOIS (JAKEMOIS), malade, 866. — Un Pillepois (sans prénom) figure au *Nécr. art.*, en 1299, terme de la S. Remi (fol. 34 b).

PIUMUS, clerc bigame, 458. — Sa femme est inscrite dans le *Nécr. art.*, au terme de la Purification, en 1286 (fol. 30 f). PORTE (ERNOUL DE Le). Voir ERNOUL.

PRÉ (le). Voir CROIS ou PRÉ.

PUMETRES (AS). Voir MARGOT.

RAINELET, personnage du Jeu, 260-275.

RAOUL Le WAISIER. Voir Le WAISIER.

RAUELET. Voir Le WAISIER.

RIKICHE. Voir AURI.

RIKIER AMON. Voir AMON.

RIKIER AURI. Voir AURI.

ROBERT COSEL. Voir COSEL.

ROBERT SOMMILLON. Voir SOMMILLON.

SAINS (GILLES DE). Voir GILLES.

SAINT NICOLAS (Église), 1098. — L'église Saint-Nicolas à Arras fut détruite en 1537.

SOMMILLON (ROBERT), 404 et s., 717 et s.; nouveau prince du

pui, 405. — Le nom de ce riche bourgeois d'Arras est écrit dans le manuscrit Soumillons (404) et Soumillons (720); dans un acte de 1265, Soumillon (*Mém. de l'Ac. d'Arras*, 1898, p. 22). Soumillon, dans un document de 1271, Soumillons dans un autre de 1311 (H. Guy, *Essai*, p. 440), Soumillon, Somillon, au féminin Soumillone et Soumillonne dans le *Nécr. art.* Robert vivait encore en 1301; en 1311, il était mort. Il avait laissé à la ville, pour en faire un hôpital, « se maison ou il manoit, ki siet vers Sainte Crois » (Guy, *Ibid.*).

SOUVE, rivière, 750.

THOMAS DE BOURRIANE, victime des caprices de la Fortune, 866 et suiv. — Il figure dans un texte de 1252; il est inscrit dans le *Nécr. art.*, en 1278, au terme de la Saint-Remi (fol. 29 b); sa femme en 1281, au terme de la Pentecôte (fol. 29 e). Voir la note des v. 866-819. Bourriane était le nom d'une rue d'Arras.

THOMAS DE CLARI, ralle, 411.

THOMAS DE DARNESTAL, dont la femme a « cent diables au corps », 316. — Une « Berte de Darnestal » figure au *Nécr. art.*, en 1263, terme de la Saint-Remi (fol. 24 f). Darnestal était le nom d'une rue d'Arras.

VACHELLES, 170. Voir la note au v. 170.

VELLET, compagnon des acteurs du Jeu, 891. — Il est mentionné dans les *Congés* de B. Fastoul, v. 502. VERMANDOIS (bailli de), 300.

WAGON (WILLAUME), aime trop la bonne chère, 241. — Mentionné dans les *Congés* de Fastoul, v. 218. Un Guillaume Wagon, fils de Robert Wagon, figure comme acheteur dans un acte de 1242; c'est peut-être, mais pas certainement, le même qu'on retrouve dans des actes de 1286 et de 1295 (Guy, *Essai*, p. 438).

WAISIER (Le). Voir Le WAISIER.

WALINCOURT, un des figurants, a besoin de saint Acaire, 362.

WALET, personnage du Jeu, 339 et s. Voir p. xii et la note du v. 343.

WARANCHE (Le), rue d'Arras, 204. — Mentionnée déjà au xiii<sup>e</sup> siècle par Wimmann (p. 203), elle aboutissait au Petit-Marché (cf. E. Morel, *Plan d'Arras-Ville en 1382*, *passim*).

WAUTIER A LE MAIN. Voir A LE MAIN.

WAUTIER AS PAUS. Voir AS PAUS.

WAUTIER MULET. Voir MULET.

- aaise 163, *adj. inv., satisfait, tranquille.*  
 aaiser (s) 920, *prendre ses aises.*  
 aati, aatis 438, 458, *part. pass. de s'aatur, se faire fort, se vanter; par aates 490, à l'envi.*  
*Cf. atissent.*  
 ababhis 310, *ébaubi.*  
 abenghere 336, *diminutif de abenghe, nom d'une petite pièce de monnaie.*  
 abevré 1023, *dréuvé.*  
 abusions 15, *illusion.*  
 acanles 206, *achalandé.*  
 acate 226, *achète.*  
 acoinnier 102, *faire connais-sance, se lier.*  
 accomplir 259, *rendre complet, par conséquent rendre certain.*  
 aconté 431, *je tiens compte.*  
 adés 829, 877, *toujours, tout le temps.*  
 adevaloient 130, *descendaient.*  
 adont 68, 71, *etc., alors.*  
 ahert 841, 937, *comvient; ateroit 131, convenait.*  
 ahors 1029, *dehors (cri d'alarme).*  
 aidier (s) 271, 725, *s'aie 299, vous aidérés 107, se tirer d'affaire; si m'ai Dieus 583, 633, Dieu me secoure comme.*  
 ainc 163, *jamais.*  
 ains 180, 588, 702, 879, *mais, au contraire; ains ke 339, 839, 1899, avant que.*  
 ait. *Voir aidier.*  
 aïte 494, *aide.*  
 ajournast 839, *fit jour.*
- akette (s) 1053, *s'accoude.*  
 amatis 457, *abattus.*  
 anchois 308, 835, *avant, plutôt, andoi 487, tous deux.*  
 anemi 328, *anemis 309, démon. anuit 852, 990, aujourd'hui.*  
 antés 5, *préquentés.*  
 annis 850, *ennui.*  
 annit 971, 991, *sub. pr. 3 de annier, ennuver.*  
 anwa 272, *(exclamation).*  
 aouuer 391, *adorer.*  
 apaisés 174, *apaisé.*  
 apaire 48, *accouple.*  
 apert (en) 441, *clairement.*  
 aporet 346, *ind. pr. 1 de aporter.*  
 apostoie 518, *pape.*  
 arai 864, 879, *ara 389, 550, arés 397, 994, aront 672, fut. d'avoir.*  
 araines 400, *trompettes.*  
 as 11, 119, *etc., aux.*  
 aspreche 59, *déprété, ardeur.*  
 assaierai 941, *goulerai.*  
 assener 741, *attendre.*  
 assés 742, *beaucoup.*  
 attirés 238, *arrangés.*  
 attissent (s) 472, 484, *se font fort, se vantent. Cf. aati.*  
 atour 32, *subi. pr. 1 de atourner, disposer.*  
 artrandis 680, *encanaillé.*  
 auan 914, *cette année.*  
 aubenille 480, *argent.*  
 aucun 5, 438, *certains, quelques-uns; 883, quelle.*  
 aus 507, 793, *eux.*  
 autrier (s) 412, *l'autre jour.*  
 avale 818, *descend (act.); en*
- avalant 125, 139, *en descen-dant (neut.).*  
 avanche 777, *avance (act.), élève.*  
 avanwardé 852, *avant-garde.*  
 avertirai 3, *détournerai.*  
 avient 291, *comvient, sied.*  
 avisa 634, *établir.*  
 avisions 60, *vision.*  
 avulee 772, *aveugle.*
- baches 552, *subi. pr. 2 de battre.*  
 baiens 424, *ramollir dans leau chaude (en parlant des pois, des fèves, etc.).*  
 baillieu 300, *ballir.*  
 baisselées 304, *jeunes femmes; 1096, jeunes filles.*  
 barbustin 603, *jeune barbu (?).*  
 barnesse 255, *femme.*  
 baron 301, 306, 451, *mari.*  
 besocoche 780, *déclenche.*  
 besoigne 269, *affaire.*  
 biaux 36, *etc., beau (terme d'af-fection).*  
 bicitu 214, *Voir la note du v. 214.*  
 billons 370, *pièces de monnaie.*  
 blanche 72, *blanches 111, etc., blanches.*  
 bos 66, *bois.*  
 bouchiaus 244, *ouïtres, barils, ventres.*  
 bouke 118, 745, *bouche.*  
 boullon 57, *bouillon, bouillon-nement.*  
 boutne 144, *nombvill.*  
 brait 525, *crie.*  
 braon 148, *gras du mollet.*  
 briement 77, *vite.*  
 brubilles 522, *sonnettes.*  
 buhoas 721, *trompeur.*  
 bui 191, *parf. ind. 1 de boire.*
- c' 163, 203, *etc., que.*  
 cache 61, *classe, recherche.*  
 cacjoigneur 757, *querelleur.*  
 caille. *Voir caul.*  
 cair 740, *kiet 143, caïts 1007, keù 80, tomber.*  
 caluis 12, 896, *mélancieux.*  
 canebusin 192, *Voir la note.*  
 cangier 448, *cangiet 1, changer.*  
 cans 65, *chants.*
- canter 337, *cante 525, etc., chanter.*  
 car 137, 149, *etc., clair.*  
 carquie 619, *chargée.*  
 cas 315, *chat.*  
 cascans 7, *etc., cascade 83, ciacun, chaque.*  
 cauche 748, *chaise.*  
 caupé 357, *coupé.*  
 caut 312, *ind. pr. 3; 273, 640, subj. pr. 3; caille 636, subj. pr. 3 de caloir, importer.*  
 caval 683, *cheveu.*  
 cha 233, *ça; cha dont 910, ça donc.*  
 chaïens 571, 799, *céans, ici de-dans.*  
 che. *Voir chon.*  
 chel. *Voir chius.*  
 chelans 744, *gardant les secrets.*  
 chele. *Voir chius.*  
 cheleral 207, 270, *cachervai.*  
 chent 318, 508, *cent.*  
 chertes 265, 430, *certainement, ches, cheste, chestes. Voir chis.*  
 chiel 9, 33, *etc., ici.*  
 chiaus, *chil, chille. Voir chius.*  
 chis 252, 253, *etc., sj. mc. sg.; chist 208, 228, etc., rég. mc. sg.; cheste 209, 221, etc., jm. sg.; chist 490, sj. mc. pl.; ches 133, 144, etc., rég. mc. et jm. pl.; ches 318, sj. jm. pl.; pron. et adj. dém., cet, celui-ci, etc.; chis... chi 820, cheste chi 425.*  
 chist. *Voir chis.*  
 chist 274, 278, *etc., sj. mc. sg.; chel 273, rég. mc. sg.; chille 872, sj. jm. sg.; chele 280, 422, etc., jm. sg.; cheli 69, rég. fm. sg.; chli 134, sj. mc. pl.; chiaus 443, etc., rég. mc. pl.; pron. et adj. dém., celui, celui-là, ce.*  
 choïts 541, *petite boule pour jouer à la choule.*  
 chou 3, 22, *etc., che 15, 25, etc., ce, ceci, cela; chou dessus dessous 809, sens dessus dessous; chou devant derrière 802, sens devant derrière.*

clame 203, *subj. pr. 3*, clamés  
 344, *part. pres. de clamer*, ap-  
*Peler.*  
 clergie 456, *cléricature*; 459,  
*instruction. Cf. la note du*  
*v. 459.*  
 clers 422, 424, *clerc.*  
 cloans 104, *se fermant*; close  
 121, *fermée, sans interstices.*  
 coi 574, cois 396, 744, silen-  
*cieux, tranquille.*  
 coi 1, 78, *etc.*, quoi.  
 colement 203, *à part.*  
 com 156, con 96, 99, *etc.*, comme.  
 commandant 382, *ind. pr. 1*; com-  
 mandé 384, *part. pas. de*  
*commander, recommander.*  
 compassé 91, compasses 108,  
*mesure.*  
 comperront 702, *paieront.*  
 compisse 1087, *souille d'urine.*  
 con. *Voir com.*  
 confort 211, *soulagement.*  
 conkie 986, *ind. pr. 3*; conkiés  
 997, *part. pas. de conkier,*  
*duper (littéralement: souiller*  
*d'excréments).*  
 connois 368, 796, *ind. pr. 1*;  
 connui 102, *ind. pf. 1 de*  
*connoître, connaître.*  
 consillies 246, *donner une con-*  
*sillation.*  
 cors 318, 533, *corps.*  
 cors 119, *coins.*  
 cose 46, 60, *etc.*, chose.  
 coukiet 387, *couché.*  
 coupes 402, *fautes.*  
 couche (se) 377, *ind. pr. 3*;  
 couche 797, *part. pas. de*  
*courelier (se), se jacher.*  
 courlieu 610, *messager.*  
 coust 173, *subj. pr. 3*, *coûte.*  
 couvent (avoit en) 478, 913,  
*Promethée, assurer.*  
 couvient 260, 311, *ind. pr. 3*;  
 couvenra 602, *fut. 3 de cou-*  
*venir, falloir.*  
 cras 347, crasse 73, *gras, grasse.*  
 crees 304, *croyet.*  
 cremir 295, *crent 292, 298, ind.*  
*pr. 3, crandre.*  
 cresse 88, *crépés, ondules.*

crespet 802, *beignet.*  
 creste 93, *ridé.*  
 crent. *Voir cremir.*  
 crin 87, *cheveux.*  
 crokepois 1090, *hâton ferré (ici*  
*p. -e., coup de bâton).*  
 cueveket 114, *voile que les*  
*femmes se mettait sur la*  
*tête.*  
 cui 208, 275, *etc.*, *vég. de ki.*  
 cuit 151, 341, 575, *ind. pr. 1*;  
 cuide 86, *ind. pr. 3*; *cuities*  
 21, *ind. pr. 3*; *cuidoie 699,*  
*ind. impf. 1 de cuider, croire.*  
 daerraine 998, *dernière.*  
 dangier (a) 104. *Voir la note.*  
 dar (en) 152, *à rien.*  
 debout 627, *bout.*  
 decheüs 592, *déçu.*  
 deduit 417, *plastr.*  
 dehaigne 742, *vaille (?)*  
 deliëtes 102, *minces.*  
 delittable 65, 76, *plaisante,*  
*agréable, délicate.*  
 delivre 279, *délivrer.*  
 demeure 575, *subj. pr. 3*; *de-*  
*moure 593, 851, 907, part. pas.*  
*de demourer, larder.*  
 departir 334, *s'en aller.*  
 deporte 298, *ménage*; *deporte-*  
*ries 979, dispenseret.*  
 derve, *fon.*  
 derverie 160, *folie, délire.*  
 desciaus 821, *ni-puds.*  
 desi 326, *jusqu'à.*  
 desjuner 952, *manger quand on*  
*est à jeun.*  
 desmonie 808, *fait descendre,*  
*abaisse.*  
 despis 24, *ind. pr. 3, méprise*;  
*despite 756, méprisabile.*  
 despoise 290, *aloi, matière, na-*  
*ture, au fig. caractère.*  
 dessert 442, *ind. pr. 3*; *dessevi*  
 819, *part. pas., mériter.*  
 deugie 72, *svelte, qui a une*  
*taille fine.*  
 deus 638, *chagrin.*  
 deut (s'en) 728, *en souffre.*  
 devens 370, *dédans.*  
 devin 329, *divin.*

devinaille (a) 52, *par conjec-*  
*ture, sans savoir.*  
 devise 150, *description.*  
 devise 667, *ind. pr. 1 de devi-*  
*ser, décider.*  
 di 264, *impér.*; *die 620, subj.*  
*pr. 1*; 265, 427, *subj. pr. 3*  
*de dire.*  
 diables 318, *etc.*, *diabls.*  
 diffames 850, *honte.*  
 doi 483, *doux.*  
 doie 30, *subj. pr. 1 de devoir.*  
 doins 659, *ind. pr. 1 de donner.*  
 dont 530, *doi.*  
 dont 34, *done.*  
 draper 817, *fabriquer du drap.*  
 drechtes 98, *dressés.*  
 drois 644, *droite 566, etc., juste*;  
 droit 38, 735, *adv.*, *juste*; *à*  
*d. 359, à raison*; *par d. 499,*  
*justement.*  
 duske 124, *jusque.*  
 edioies 332, *idiots.*  
 el 954, *autre chose.*  
 embat(s) 888, *s'abat, s'assemble.*  
 embruske (s) 803, *se tient au*  
*sommeil.*  
 emprendre 53, *entreprendre,*  
*commencer.*  
 enartans 93, *artqués.*  
 encache 328, *classe.*  
 encartés 7, *enchanté.*  
 encosca 435, *incrimina.*  
 encoste 627, *à côté de*; *d'en-*  
*coste 902, à côté.*  
 encrinhokent (point n°) 129,  
*n'étaient pas courbes, étaient*  
*-droites.*  
 endroit (chi) 562, *ici même.*  
 enfers 199, *malade.*  
 enlrun 957, *vorace, goulin.*  
 engien 31, *talent.*  
 engrossie 172, *devenim grosse.*  
 ehene 268, 428, 492 (*exclama-*  
*tion ironique. Voir la note du*  
*v. 268.*  
 enjun (a) 232, *à jeun.*  
 enoint 82, *oint.*  
 ens 729, *à l'intérieur.*  
 ensi 38, 47, *etc.*, *ainsi.*

*Jeu de la Feuillée.*

- fadec 199, languissant.  
faerte 563, 759, *ferre*.  
fains 174 (subst. mc.), *désir*,  
empie. 889, *agréable*.  
faitche 889, *agréable*.  
faitures 76, 107, *formes*, *trains*.  
fallir 673, faut 459, 666, ind.  
pr. 3, falli 674, *part. pas. 3*,  
*manquer, jare déjant*.  
fauchaus 103, *paupères*.  
fenestric 92, ouvert, *découvert*.  
terra 400, *trappera*.  
fesis. Voir *fach*.  
fanche 367, 778, *confiance*.  
fie 734, *fois*.  
fierte 1078, *classe*.  
fil 654, fuis 182, 196, etc., *fil*.  
fin 481, beau; fuis 616, *véritable*.  
fineres 970, *paicere*.  
fisike 1005, *médecine*.  
fisiciens, *médicin*.  
flanne 1079, *soit illuminée*.  
fosselles 112, *fosselles*.  
fontenele 66, *source*.  
forche 995, 1069, *force*.  
fourchele 143, *creux de l'esto-*  
*mac*.  
fourchele 122, *divisé en deux*  
*par une fosselle*.  
frant 481, *frans*, *dépense*.  
frankise 449, *franchise*, *immu-*  
*nité*.  
fremiant 88, *ayant des reflets*,  
*chatotiant (?)*.  
freske 120, *fraiche*.  
frikes 440, *solides*, *valables*.  
fu 1029, *feu*.  
fui 57, 151, ind. *pf. 1*; fu 11,  
1028, ind. *pf. 3 de estre*.  
gambet 739, *croc-en-jambe*.  
gambete 147, *petite jambe*.  
garchonaille 1097, *groupe de*  
*garçons*.  
Gens 49, *personnes*.  
Gent 659, Gens 768, *beau*.  
Gesir 236, 252; *gerres 237, fut. 5*,  
*être couché*.  
glout 1054, *glouton*.  
Goent 455, *joinsent*.  
goudale 817, *sorte de bière*.
- graigneur 758, *plus grand*.  
Graille 119, 131, *mine*.  
Grusse 83, *grâce*.  
guille 847, *tromperie*.  
hache 689, *sub. pr. 3 de hair*.  
haingre 149, *pas charnu*, *mince*.  
haitte 334, *bien portants*.  
hanke 147, *hanche*.  
haterel 126, *partie postérieure*  
*du cou*.  
hides 223 (subst. mc.), *chose*  
*hidense*.  
hors du sens 925, 990, *jou*.  
hui 40, 191, *aujourd'hui*; hui  
mais 557, 558, 570, 788, 789,  
*pendant ce qui reste de ce*  
*jour; aujourd'hui*.  
hurepaus 590, 830, *sorte de*  
*coiffure*.  
i 12, 194, etc., *y*.  
iane 943, *eau*.  
ier 617, 883, *hier*.  
iere 880, *fut. 1*; iert 7, 36, etc.,  
*fut. 3 de estre*.  
iluec 845, *la*.  
issi 13, ind. *pf. 3*; ississe 509,  
*sub. impf. 1 de issir*, *sortir*.  
itel 54, *tel*.  
ja 212, 413, etc., *déjà*; 237, 277,  
*etc. exprime l'idée du futur*.  
joine 135, *articulation*.  
joine 121, *bien faite*.  
joli 64, jolis 664, *gai*.  
jouel 701, *joyau*.  
jouse 722, ind. *pr. 3*; jousa  
734, *pf. 3 de jousier*, *joutier*.  
jouvent 59, *jeunesse*.  
ju 416, 983, jus 938, *jeu*.  
jua 982, *joua*; jûc 966, 979, *joué*.  
jus 402, 781, en bus *(le con-*  
*traire de sus)*; metes jus 939,  
*déposer*.  
kenin 577, *chemin*.  
kenisce 152, *chemise*.  
kerral 573, *fut. 1 de croire*.  
keu. Voir *cair*.

- keute 1052, *conette*, *ouverture*  
*de lit*.  
keval 721, 730, *cheval*.  
kevillele 148, *cheville du pied*.  
kia 340, *pf. 3*; kiet 406, *part.*  
*pas de kitter (lat. caeter)*.  
kief 21, 522, etc., *tiel*; *venir a*  
*kief 22, 115, venir a bout*.  
kier 28, 702, *kiera 829, cher*.  
kiera 829, *visage, mine*.  
kiet. Voir *cair*.  
laidure 945, *chose désagréable*.  
lakens 887, *là-dedans*.  
laires 993, *laisseret*.  
lait 859, *chose désagréable*.  
lassus 782, 790, *là-haut*.  
le 29, 38, etc., *rég. fm. sg.*; li  
11, 55, etc., *sj. mc. sg.*; li 40,  
60, etc., *sj. fm. sg. de lar-*  
*tiel*.  
le 30, 73, etc., *rég. fm. sg.*; li  
50, 90, etc., *rég. fm. sg.*; li  
62, 186, *dat. mc. sg. du pro-*  
*nom*.  
legiers 196, *wif, alerte*.  
leres 278, 393, *sj. sg. de laron*,  
*voleur*.  
liés 345, *foreux*.  
lignes 92, *alignés*.  
lo 338, 1050, ind. *pr. 1*; loa 193,  
*pf. 3*, loe 430, *sub. pr. 3 de*  
*loer*, *conseiller*, *louer*.  
m' 246, 341, *pour mi*; 251, *pour*  
*me*.  
maille 67, *scintillante*.  
mains 132, 192, etc., *moins*.  
maint 317, 810, ind. *pr. 3*;  
maintent 454, ind. *pr. 6 de*  
*manoir*, *demeurer*.  
maint 339, *sub. pr. 3*; maine  
545, *impér. de mener*.  
mais 189, 378, *plus*; mais a tou-  
dis 352, tous les jours *mais*  
831, *désormais*. Cf. *hui mais*.  
maissies 578, *suite*.  
maissies 111, *jours*.  
male 299, *mauvaise*.  
mander 287, *faire savoir*; *mande*  
919, *demande*.  
mannier 860, *malhener*.  
maniere (de) 127, *avec mesure*,  
*convenablement*.  
manse 514, *étréigne*.  
markiêl 80, 735, *marché*.  
mautaille 73, *mal faite*.  
me 33, 35, etc., *fm. sg.*; mes  
174, *sj. mc. sg. (me devant*  
*stre)*; men 1, 9, etc., *rég. mc.*  
*sg.*, *mon, ma*.  
meche. Voir *me*.  
mehang 179, *malheur*.  
meusement 812, *particulière-*  
*ment*.  
meisnes 626, *même*.  
mel 955, *mal*.  
men. Voir *me*.  
mencant 380, *mesure pour les*  
*grans (demi-setier)*.  
menchoigne 259, *mensonge*.  
merchi 764, ind. *pr. 1*; mer-  
chier 973, *impér.*, *remercier*.  
mes. Voir *me*.  
meskerroie 177, *cond. pr. 1 de*  
*mescroire*, *ne pas croire*.  
meskiet 351, *malheur, désagré-*  
*ment*.  
meskiet 1046, ind. *pr. 3*; mes-  
kieche 179, 1069, *sub. pr. 3*  
*de mescart*, *arriver malheur*.  
mesur 179, 499, 815, *besoin*.  
meürer 952, *mürir*, *devenir*  
*raisonnable*.  
mi 27, 154, etc., *moi*.  
mie (ne...) 9, 16, etc., *ne... pas*.  
mignoise 874, *gentillesse*.  
mite 706, *sub. pr. 3 de meir*,  
*recompenser*.  
misent 609, ind. *pf. 6*; meche  
325, 378, 657, *sub. pr. 3 de*  
*meire*.  
moe (faire le) 496, *se moquer*.  
moe 378 (beuglement).  
moilon 119, *milieu*.  
mon (chest) 754, *oui*.  
mont 773, *monde*.  
montepilt 669, *sub. pr. 3, mul-*  
*tiplé*.  
mort 814, *fait mourir*.  
moustier 333, *monastère*.  
mout 35, 345, etc., *très*.

here toto d.  
du well

muavle 21, 75, *changeant*.  
 mucha (se) 738, *ind. pf.* 3;  
 muchiel 1052, *part. pas. de*  
 se muchier, *se cacher*.  
 mué g30, *endroit retiré (p. d.*  
*ici garde-manger)*.  
 mué 88, *changé*.  
 muî 617, *ind. pf. 3 de mouvoir*,  
*partir*.  
 muiele 772, *muette*.  
 muir 1041, *ind. pr. 1 de mou-*  
*rir*.  
 muît 418, *muçli*.  
 naie 191, *non (exactement : non*  
*pas moi)*.  
 ne 61, *etc., ni*.  
 nes 573, *né les*.  
 nient 6, 45, *etc., rien; 730, pas;*  
 noient 719, *rien*.  
 nîes 354, 362, *etc., si de neveu*.  
 nit 262, *subj. pr. 3, nettoie*.  
 no 333, 381, *régl. mc. sg.; nos*  
 908, *sj. mc. sg., notre*.  
 noient. *Voit nient*.  
 noise 1091, *bruit*.  
 noteront 490, *feront les écrits*  
*notariés*.  
 nues 112, *mançetés, teintes*.  
 nus 20, 61, *etc., sj. mc. sg.;*  
 nulni 207, *régl. mc. sg. de nul-*  
*lité*.  
 oc. *Voit oir*.  
 oe. *Voit oir*.  
 oi 164, *ind. pf. 1; ot 166, 451,*  
*ind. pf. 3 de avoir*.  
 oi, oi. *Voit oir*.  
 oie 230, 233, 904, 931, 996, *oui*  
*(exactement : oui moi)*.  
 oîl 583, *oui*.  
 oit 364, 520; oc 578, 932, *ind.*  
*pr. 1; oi 412, 652, pl. 1; ortes*  
*621, fut. 5; oe 312, subj. pr. 3;*  
*oi 537, part. pas, entendre*.  
 okison (par s) 225, *de sa faute*.  
 onni 92, 137, *omnie 125, tisse*.  
 onques 13, 39, *etc., jamais*.  
 or 2, 5, *etc.; ore 09, 90, etc.,*  
*maintenant; or cha 340, 390,*  
*or çà*.  
 orendroit 679, 785, *maintenant*.

orinal 230, orinaus 253, *passé à*  
*uriner*.  
 orine 232, 251, *urine*.  
 ortes. *Voit oir*.  
 ot. *Voit oi*.  
 otroi 893, *ind. pr. 1 de otroier*,  
*consentir*.  
 ou 119, 318, *etc. dans le; 258, au-*  
*ourei 324, pier*.  
 ouvliherent 703, *ind. pf. 6; s'ouv-*  
*lit 688, subj. pr. 3; ouvlié*  
*1072, ouvliées 77, part. pas,*  
*ouvliher*.  
 pagousse 24, *payse (?)*.  
 par 821, *très, complètement*.  
 parans. *Voit pert*.  
 paresiaue 942, *subj. pr. 3,*  
*épuise complètement, boipe*  
*tout*.  
 paringaus 410, *pareil*.  
 parliers 744, *bavard*.  
 parole 307, 517, *ind. pr. 3 de*  
*parler*.  
 pau 553, *peu*.  
 pauc 258, 261, *pouce*.  
 pavillons 369, *papillons*.  
 pendie 89, *pendants*.  
 pens 971, *ind. pr. 1 de penser*.  
 perchut 153, *s'aperçut*.  
 perge 690, *subj. pr. 3 de perdre*.  
 pert 11, 343, *ind. pr. 3; parans,*  
*114, part. pr. de paroif, pa-*  
*raître*.  
 peson 461, *petite mesure de*  
*pois*.  
 peit (un) 261, 385, *un peu*.  
 peiture 453, *nourriture*.  
 peich a 3, 383, *il y a long-*  
*temps; a pieche 177, de long-*  
*temps, jamais*.  
 pille ravane (faire) 805, *voler (?)*.  
 pinchel 96, *pincé*.  
 pis 140, *sein; 728, poitrine*.  
 pisson 226, *poisson*.  
 plant 485, *plats 503, 988, procéés,*  
*chicane*.  
 plent 660, *abondance*.  
 plochons 105, *petites clôtures*.  
 poe 935, *patte*.

poés. *Voit puet*.  
 point 54, *moment; de point*  
 141, *à point; trois points 801,*  
*en tous points*.  
 point (se) 55, *se pique*.  
 poise 696, 1035, *ind. pr. 3; poist*  
 991, *subj. pr. 3 de peser, cha-*  
*griner, contrarier*.  
 porche 1068, *subj. pr. 3 de*  
*porter*.  
 pos 11, 533, *pot*.  
 pourprise 900, *complètement*  
*occupée*.  
 pourquant (ne) 438, 714, *méan-*  
*moins*.  
 pourre 738, *Foussière*.  
 poursoit (se) 118, *ind. impf.*  
 3; *poursovant 126, part. pr.,*  
*faire suite*.  
 pourwarde 853, *ind. pr. 3;*  
 pourwardees 856, *part. pas,*  
*chercher des yeux*.  
 prains 419, *pleine*.  
 premters 140, *d'abord*.  
 presse 361, *foute*.  
 preu 1013, 1094, *proffit*.  
 prinches 759, *prince; 405, 407,*  
*président (d'un pu)*.  
 pris 1008, *ind. pr. 1 de prisiér,*  
*priser*.  
 trois 1091, *derrière (noise du*  
*P., pel)*.  
 pruc 848, *pour cela; non pruc*  
 743, *malgré cela*.  
 puet 738, *etc., ind. pr. 3; poés*  
 47, 337, *etc., ind. pr. 5 de*  
*pooir, pouvoir*.  
 pour objet de juger des poés-  
 sies présentes pour l'obten-  
 tion d'un prix.  
 puis 163 (adv.), *après, ensuite*.  
 pume 1042, *poime*.

querre 1038, *quierent 417, cher-*  
*cher; 1040, mendier*.  
 queus 11, 890, *quel*.  
 rabaches 551, *rabachages*.  
 racaral 1016, *racheterai*.  
 raines 399, *grenouilles*.  
 rains 144, *reins*.  
 ravane. *Voit pille ravane*.  
 ravera 460, *aura de nouveau*.  
 rebas 917, *surface en retrait ou*  
*en saillie, par ex. appui de*  
*fenêtre*.  
 rebouture 944, *remplage*.  
 recane 1021, *subj. pr. 3 de re-*  
*caner, braire*.  
 rede 525, *déline, dit des extra-*  
*vagances*.  
 rechagnet 883, 929, *reste*.  
 relever 823, *se relever, remon-*  
*ter*.  
 remuier (a) 447, *de reclangé,*  
*en quantité (remuier est un*  
*subst.)*.  
 remgrami 387, *courroucé, as-*  
*sombri*.  
 renol 1067, *renie*.  
 repaire 753, *arrive*.  
 reploiant 128, *faisant un pli,*  
*un bourrelet*.  
 repus 930, *mis de côté*.  
 rescountre 180, *secourir, réparer*.  
 respas 211, *Guertson*.  
 respoc 315, *se lieusse (?) se*  
*rebiffe (?)*.  
 revois 2, *ind. pr. 1; reva 185,*  
*ind. pr. 3; revoise 827, subj.*  
*pr. 1 de raler, aller d'autre*  
*part, de nouveau*.  
 rewardoit 133, *impf.; rewarde*  
 263, *impér., regard*.  
 rewart 97, 103, *regard*.  
 ribaudiaus 589, *petit ribaud*.  
 rien 774, *chose*.  
 rikes 429, *riches*.  
 riotés 557, *querelles*.  
 roie 731, *vale*.  
 rolles 751, *rayés*.  
 roit 89, *drû*.  
 ronkiét 976, *ronglé*.  
 ruiolet 142, *ruisselet*.  
 s, pour se; 207, 250, *pour si*.  
 saintnie 755, *signée*.  
 saintuare 360, 560, *reliquaire*.  
 sakier 969, *tière*.  
 sanler 84, 168; *santie 35, 70, ind.*  
*pr. 3; sanloit 117, 150; san-*

loient 87, 100, *impf.*; *sembler*;  
par saillant 94, *a ce qu'il*  
*semblait*.  
saous 78, *soul*.  
sauf (en) 560, *en sureté*.  
saus 508, 539, 972, *sous* (*subst.*).  
saveur 170. *Voir la note du*  
*v. 170*.  
se 175, *etc.*, *si*.  
se 504, 711, *sa*; *sen* 17, 305, *son*;  
si 87, *ses*.  
sement 826, *engage*, *invite*.  
seri 63, *clair*.  
sers 457, *sejs*.  
seure 1056, *sus*.  
si 1, 12, *etc.*, *alors*, *c'est pour-*  
*quoi*, *ainsi*; *si ke* 85, *si bien*  
*que*.  
*si*. *Voir se*.  
sir (te) 363, *se sicut* 1025, *ind*.  
*pr.* 3; *se sicut* 951, *pf.* 3; *ser-*  
*rai* 626, *fut.* 1; *sicut* 11 589, 622;  
*seons* 916, *seus* vous 396, 402,  
*impér.*, *s'asseur*.  
*simples* 105, *francs*.  
*sint* 801, *sunt*.  
soignantage 445, *concupinage*.  
soloit 807, *avant l'habitude*.  
sore 71, *brune*, *sans fraicheur*.  
sourcheus 94, *sourcils*.  
souspairoit 110, *frémissait*.  
souspris 162, *pris à l'impro-*  
*viste*.  
soutiens 17, *habile*; 95, *fin*.  
souvine 253, *conchee sur le dos*.  
sus 340, *débout*; *mettre sus* 281,  
965, *imputer*.  
t' 705, 935, *pour tu*; 622, *pour te*.  
talent 158, *envie*; *venir a t.* 62,  
*plaire*.  
tans 9, 32, *temps*.  
tans (quatre) 307, *quatre fois*  
*autant*; *ne tant ne quant* 282,  
*ni peu ni prou*.  
tantost 737, 753, *aussitôt*.  
tastes 910, *goulet*.  
tatin 538, *horion*, *comp.*.  
taut. *Voir tollir*.  
tavle ronde 723, *sorte de tour-*  
*noi*.  
tenchans 74, 313, *querelleuse*.  
tenche 306, *lanee*, *querelle*.  
tenre 689, *tendre*.  
tes 353, 615, *sj. mc. sg.*; *ten*  
184, *rég. mc. sg.*; *te* 271, *fm.*  
*sg.*, *ton*, *ta*.  
tés 11, *lessons*.  
teus 150, 661, *etc.*, *tel*, *telle*.  
ti 14, 341, *etc.*, *toi*.  
tiers 241, *tauche* 456, *troisième*.  
tollir 407, *taut* 480, *ind. pr.* 3,  
*entlever*.  
toudis 352, 510, *etc.*, *toujours*.  
touche 746, *touche*.  
tout 324, 376, *sj. mc. pl.*, *tous*;  
toutes cures 1065, *toutefois*.  
traire 220, *trier*, *se diriger*.  
travillons 605, *envoyé*.  
travillons (nous) 716, *nous*  
*nous fatiguons*.  
trebuske 804, *trebuche*.  
trés kes 308, *depuis*; *trés ke*  
734, *trés dont ke* 771, *depuis*  
*que*.  
trespast 842, *subj. pr.* 3, *pas-*  
*se*.  
trestous 215, *tous*.  
trop 286, 743, 885, *trés*.  
vaillans 429, 439, *haut placés*.  
vake 418, *vache*.  
vales 542; *varlet* 740, *jeune*  
*homme*.  
vauc 257, *ind. pf.* 1; *vaurrai*  
180, *fut.* 1; *vaurront* 799,  
*fut.* 6; *vaurroie* 355, 583,  
*cond.* 1; *vaurroies* 352, *cond.*  
*2 de vouloir*.  
vautie 140, *vauties* 144, *cambré*.  
veel 376, *veau*.  
venist 22, 115, *vint*.  
vés. *Voir vit*.  
viaire 116, *visage*.  
viande 938, *nourriture*.  
vias 571, *du moins*; 835, *s'il te*  
*plait*.  
vieleres 354, *joueur de vielle*.  
vir 235, *vés* 848, *impér.*, *voir*;  
*vés* chi 372, 389, *vés...* chi  
231, 518, *vés...* chi 905, *voici*;  
*vés* la 902, *voilà*.  
visnage 302, *voisinage*.

vo 202, 320, *etc.*, *adj. fm.*, *voire*;  
voe 425, *le voc* 311, *pron. fm.*;  
le voc 934, *du voc* 495, *pron.*  
*mc. voiré*.  
voir 538, 508 (*adv.*), *vrai*.  
voire 603, 833, 975, *vraiment*;  
voire voir 504, *qui vraiment*.  
voirement 75, 358, *vraiment*.  
voitre 915, *verre*.  
vois 12, 419, *etc.*, *ind. pr.* 1;  
voist 339, *subj. pr.* 3; *voi-*  
*sons* 841, *subj. pr.* 4 *de aller*,  
*aller*.  
waigna 278, *cultiva*, *engendra*.  
waires 284, 321, *guère*.  
wailerés 992, *guetteret*, *veille-*  
*reç en attendant*.  
wardé 50, 641, *garde*.  
warder 258, *wards* 511, *ind.*  
*pr.* 5; *toit*, *impér.*; *wardé*  
531, *wards* 53, *part. pas.*,  
*regarder*, *garder*.  
warist 330, *guéril*.  
waste 708, *gâte*, *perdue*.  
*aller*.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION . . . . .	Pages III-XX
I. — <i>L'auteur</i> . . . . .	III
II. — <i>La pièce</i> . . . . .	VIII
III. — <i>Constitution du texte et graphique</i> . . . . .	XVII
PERSONNAGES . . . . .	XXII
LI JUS ADAN. . . . .	1-50
VARIANTES . . . . .	51
NOTES . . . . .	54
INDEX DES NOMS PROPRES . . . . .	66
GLOSSAIRE . . . . .	72
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	82



REIMPRESSION PHOTOMÉCANIQUE, LES PROCÉDÉS DOREL, PARIS

24. — *LES CHANSONS DE CONON DE BÉTHUNE*, éd. par Axel Wal-  
LENSKÖLD; xxiii-39 pages

25. — *LA CHANSON D'ASPREMONT*, 2<sup>e</sup> éd. revue par Louis  
BRANDIN, t. II, vv. 6155-11376; 211 pages

26. — *PIRAMUS ET TISSÉ*, poème du XII<sup>e</sup> siècle, éd. par C. DE  
BOER; xii-55 pages

27. — *LES POÉSIES DE CERCAMON*, éd. par ALFRED JEANROY; ix-  
40 pages

28. — *Gerbert de Montreuil, LA CONTINUATION DE PERCEVAL*, éd.  
par MARY WILLIAMS, t. I, vv. 1-7020; v-215 pages

29. — *Le ROMAN DE TROIE EN PROSE*, éd. par L. CONSTANS et  
E. FARAL, t. I, iv-170 pages

30. — *LA PASSION DU PALATINUS*, éd. par GRACE FRANK.

31. — *Le MARIAGE DES SEPT ARTS*, par Jehan le Teinturier d'Arras,  
suivi d'une version anonyme, éd. par Artur LANGFORS;  
xiv-35 pages

32. — *Alein Charlier, Le QUADRILLOQUE INVECTIF*, éd. par E. DROZ;  
xi-74 pages

33. — *LA QUÊSTE DEL SAINT GRAL*, éd. par ALBERT PAUPHILLET;  
xiv-303 pages

34. — *Charles d'Orléans, POÉSIES*, éd. par PIERRE CHAMPION, t. I;  
xxxv-291 pages

35. — *MAISTRE PIERRE PITHELIN*, éd. par RICHARD T. HOL-  
BROOK, 2<sup>e</sup> éd. revue; x-132 pages

36. — *Adam le Bossu, Le Jeu de Robin et Marion*, suivi du Jeu  
du Pèlerin, éd. par ERNEST LANGLOIS; x-95 p. *En réimpr.*

37. — *Jean Renart, GALERAN DE BRETAGNE*, éd. par LUCIEN FOU-  
LET; xliiii-290 pages

38. — *Renaut de Beaujeu, Le Bel INCONNU*, éd. par G. PERKIE  
WILLIAMS; xii-215 pages

39. — *JONGLEURS ET TROUBADOURS GASCONS DES XII<sup>e</sup> ET XIII<sup>e</sup> SIÈ-  
CLES*, éd. par ALFRED JEANROY; viii-88 pages

40. — *Robert de Clari, LA CONQUÊTE DE CONSTANTINOPEL*, éd.  
par PHILIPPE LAUER; xvi-132 pages

41. — *AUCASSIN ET NICOLETTE*, 2<sup>e</sup> éd. revue par MARIO ROGUES;  
xxxvii-107 pages

42. — *LES CHANSONS DE Guilhem de Cabestanh*, éd. par Au-  
TUR LANGFORS; xviii-97 pages

43. — *LETTRES FRANÇAISES DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE*: Jean Sarrasin, Lettre  
à NICOLAS ARRODE (1249), éd. par ALFRED-L. FOULET; xi-  
24 pages

44. — *ENEAS*, éd. p<sup>r</sup> J.-J. SALVERDA DE GRAVE, t. I, vv. *En réimpr.*

45. — *LA CHANSON DE SAINTE FOI D'AGEN*, éd. par ANTOINE  
THOMAS; xxxviii-88 pages

46. — *LES POÉSIES DE Jauchert de Puyebot*, éd. par WILLIAM  
P. SHEPARD; xviii-94 pages

47. — *PROVERBES FRANÇAIS ANTIÉRIEURS AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE*, éd. par  
JOSEPH MORAWSKI; xxiii-147 pages

48. — *Jean Bodel, Le Jeu de saint NICOLAS*, éd. par ALFRED  
JEANROY; xvi-93 pages

49. — *Rutebeuf, Le MIRACLE DE THÉOPHILE*, éd. par GRACE  
FRANK; xiii-41 pages

50. — *Gerbert de Montreuil, LA CONTINUATION DE PERCEVAL*, éd.  
par MARY WILLIAMS, t. II, vv. 7021-14078; 219 p. *En réimpr.*

